



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT AU SAHEL DU GCERF

2021-2024

NOVEMBRE 2020

Table des matières

Résumé analytique.....	1
1 Contexte.....	4
1.1 Contexte régional.....	4
1.2 Contexte international.....	6
1.3 Pandémie de COVID-19.....	7
2 Positionnement du GCERF.....	8
2.1 Fondement de la stratégie d'investissement au Sahel.....	8
2.2 Valeur ajoutée du GCERF.....	10
2.3 Comité de financement régional.....	11
3 Périmètre géographique.....	11
3.1 Définition du Sahel.....	12
3.2 Région du Liptako-Gourma.....	12
4 Groupes de population.....	13
4.1 Groupe de population 1 : Jeunes (femmes et hommes âgés de 15 à 18 ans et de 19 à 25 ans).....	14
4.2 Groupe de population 2 : Femmes (âgées de 26 ans et plus).....	14
4.3 Groupe de population 3 : Autorités locales.....	15
4.4 Groupe de population 4 : Groupes socioprofessionnels.....	15
5 Théorie du changement régionale.....	16
5.1 Énoncés des problèmes.....	16
5.2 Objectifs stratégiques.....	17
6 Domaines de programmation prioritaires.....	20
6.1 Améliorer l'écologie sociale.....	20
6.2 Favoriser la réhabilitation, le désengagement et l'intégration/la réintégration pilotés par la communauté.....	21
7 Scénarios d'investissement.....	21
8 Principes directeurs.....	24
8.1 Étayage par des données probantes.....	24

8.2	Appropriation locale.....	24
8.3	Égalité des genres et inclusion sociale	24
8.4	Sensibilité au conflit : ne pas nuire et faire du bien.....	25
8.5	Complémentarité, subsidiarité et partenariats.....	25
9	Suivi, évaluation et apprentissage	25
10	Annexes.....	27
10.1	Annexe 1 : Programmes en cours dans la région du Liptako-Gourma.....	27
10.2	Annexe 2 : Gestion des risques	32
11	Références.....	46

Liste des tableaux et figures

Figure 1 : Région du Liptako-Gourma.....	10
Tableau 1 : Scénarios d'investissement.....	18
Tableau 2 : Liste des projets, des programmes ou des initiatives gouvernementales mis en œuvre dans la région du Liptako-Gourma.....	22
Tableau 3 : Risques contextuels.....	30

Tableau 4 : Risques programmatiques.....	35
Tableau 5 : Risques institutionnels.....	38

Acronymes

ALG	Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma
CEA	Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CellRad	Cellule régionale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent
CFR	Comité de financement régional
CPS UA	Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine
CSM	Mécanisme de soutien de pays
CUA	Commission de l'Union africaine
ERB	Évaluation régionale des besoins
EUCAP	Mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités
EUTM	Mission de formation de l'Union européenne
FPS	Femmes, paix et sécurité
G5 Sahel	Groupe des cinq pays du Sahel
G5 SFC	Force conjointe du G5 Sahel

GCERF	Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience
GCTF	Forum mondial contre le terrorisme
JPS	Jeunesse, paix et sécurité
MFA	Mécanisme de financement accéléré
MFB	Mécanisme de financement de base
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MISAHÉL	Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel
OC	Organisation communautaire
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
P/CVE	Prévention et lutte contre l'extrémisme violent
P3S	Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel
PAN	Plan d'action national
PIP	Programme d'investissement prioritaire
SDS du G5 Sahel	Stratégie pour le développement et la sécurité du G5 Sahel
SERA	Suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage
SME	Expert en la matière
ST	Suivi par des tiers
UA	Union africaine

UE	Union européenne
UN GCTS	Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies
UNSG	Secrétaire général des Nations Unies

Résumé analytique

La rapide expansion de l'extrémisme violent au Sahel, et plus particulièrement dans la région du Liptako-Gourma, répartie entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, souligne l'importance de renforcer les partenariats transnationaux avec les communautés locales. Celles-ci sont les premières victimes de l'extrémisme violent et les mieux placées pour comprendre et agir sur les facteurs qui contribuent à cette forme de violence.

Le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF) reconnaît qu'au Sahel, l'extrémisme violent se pare désormais d'une composante cyclique qui menace d'engloutir toute l'Afrique de l'Ouest. L'expression « composante cyclique » signifie que les événements survenant au sein d'une communauté exercent une pression sur les communautés voisines. Grâce à son approche communautaire de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, le GCERF contribuera directement au renforcement de la mise en œuvre des plans d'action nationaux au Burkina Faso, au Mali et au Nigerⁱ, en collaboration avec les partenaires locaux, nationaux, régionaux et internationaux.

La Stratégie d'investissement au Sahel du GCERF est déployée dans le respect des bonnes pratiques du Forum mondial contre le terrorisme (GCTF). Elle repose sur une évaluation formative à l'échelle macro¹, une évaluation régionale des besoins à l'échelle micro² et un atelier d'experts en la matière³. Pour garantir que tous les acteurs soient en accord sur les priorités, et que la stratégie soit adaptée aux objectifs et réponde aux besoins en temps réel, ces activités se sont déroulées en étroite concertation avec les autorités nationales et locales, les bailleurs de fonds nationaux, les experts locaux ainsi que les communautés.

La stratégie porte essentiellement sur le centre du Sahel, et plus particulièrement la région du Liptako-Gourma. Elle répond à deux objectifs spécifiques :

- **Objectif 1 :** Contribuer à l'amélioration de l'écologie socialeⁱⁱ afin de mettre en place des conditions propices à la prévention et au renforcement de la résilience.
- **Objectif 2 :** Sous l'égide de la communauté, favoriser la réhabilitation, le désengagement et l'intégration/la réintégration, notamment des personnes se désengageant de groupes criminels, de groupes armés non étatiques et de groupes extrémistes violents.

ⁱ Le Mali possède un plan d'action national. Le Burkina Faso et le Niger sont en train d'élaborer leur plan, mais tous deux possèdent déjà une stratégie nationale en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

ⁱⁱ Par « écologie sociale », on entend ici la transformation des points de vue et perspectives communautaires, en parallèle à d'autres évolutions survenant au sein d'un environnement social, politique et sécuritaire donné.

Pour atteindre ces objectifs, le GCERF mobilisera et investira jusqu'à 10 millions de dollars US sur une période minimum de trois ans. La priorité sera accordée aux programmes de prévention et de renforcement de la résilience, tous dans le cadre de plans d'action régionaux et nationaux ou de leurs équivalents, afin d'atteindre l'objectif global, à savoir appuyer la création de points d'ancrage favorisant la stabilité et la résilience.

DESCRIPTION		ZONES DE PROGRAMMATION PRIORITAIRES
Qui	Jeunes : jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 18 ans et de 19 à 25 ans Femmes : âgées de 26 ans et plus Autorités locales : responsables religieux, autorités coutumières, conseils de village, mairies Groupes socioprofessionnels : pasteurs, agriculteurs, dozos, entre autres	Améliorer l'écologie sociale : i. Soutenir le pastoralisme résilient ii. Soutenir la prévention et la gestion des conflits fonciers en milieu rural iii. Soutenir la création de débouchés économiques résilients et d'opportunités économiques décentes iv. Soutenir l'accès équitable à l'acquisition de compétences et au financement initial, en tenant compte des questions de genre v. Favoriser le dialogue intercommunautaire et intracommunautaire sur les questions sociales, religieuses et politiques
Où	Burkina Faso : Région du Sahel, Région du Nord Mali : Gao, Menaka, Mopti Niger : Tillabéri (nord-ouest), Tillabéri (sud-ouest)	
Comment	Consortium d'organisations communautaires et d'autres organisations de la société civile implantées dans la région du Liptako-Gourma	Favoriser la réhabilitation, le désengagement et l'intégration/la réintégration pilotés par la communauté : i. Promouvoir les interactions prosociales ii. Créer des espaces pour le désengagement grâce à la sensibilisation de proximité iii. Changer les dynamiques entravant l'intégration ou la réintégration des communautés déplacées et des anciens combattants iv. Fournir un soutien psychosocial et économique aux victimes de l'extrémisme violent

1 Contexte

Le Sahel est l'une des régions les plus pauvres du monde. Il comprend plusieurs États fragiles et touchés par des conflits : tous figurent en bas du classement de l'Indice de développement humain des Nations Unies ⁴ et sont en proie à des conflits multidimensionnels. Les deux principales zones de conflit sont le bassin du lac Tchadⁱⁱⁱ et la région du Liptako-Gourma^{iv}. Dans un contexte régional déjà fragilisé, ces conflits ont créé un terreau fertile pour la montée de l'extrémisme violent et du crime organisé. La région est devenue une importante source d'activités criminelles, notamment la traite et le trafic des êtres humains ^{fi}, de drogues et d'armes. Dans les zones telles que le Liptako-Gourma, visé par la présente stratégie, la frontière entre gangs criminels et groupes terroristes est très floue⁵.

1.1 Contexte régional

Dans la région du Liptako-Gourma, la rapide expansion de l'extrémisme violent est devenue source d'inquiétudes. En effet, la détérioration continue de la situation au Mali s'est répercutée sur les pays voisins. Elle a exacerbé les fragilités communes au Burkina Faso et au Niger, notamment dans la région du Liptako-Gourma, devenue le nouvel épicentre de l'extrémisme violent au Sahel. Ces fragilités communes sont les suivantes : un État très centralisé, la marginalisation des minorités, la concurrence pour les ressources naturelles, le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire et sécuritaire, la présence de filières criminelles transnationales, la migration clandestine, ainsi que des vulnérabilités liées aux phénomènes extrêmes et aux catastrophes climatiques ayant déjà fait l'objet de nombreuses recherches⁶.

Les recherches documentaires menées à ce jour font ressortir un consensus quant aux rôles bien établis de la marginalisation multidimensionnelle dans : i) le creusement des divisions et des clivages sociopolitiques, ii) la montée des discours radicaux et ostracisants, et iii) la création d'un terrain propice au déclenchement de conflits violents et à l'enracinement d'idées extrémistes. Des données probantes de plus en plus nombreuses indiquent que ces facteurs ont favorisé la montée de l'extrémisme violent dans la région. Celui-ci est devenu majoritairement le fait d'acteurs locaux et dépend de plus en plus de soutiens politiques et économiques de proximité⁷.

En outre, les recherches documentaires révèlent que les groupes extrémistes violents, de plus en plus sollicités, alimentent la criminalité transnationale (traite des êtres humains, trafic de drogue, trafic d'armes, etc.⁸). Dans ces réseaux, on trouve aussi bien des bandits et

ⁱⁱⁱ Couvre une partie du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigéria.

^{iv} Couvre une partie du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

des milices d'autodéfense que des chasseurs traditionnels et des mineurs artisanaux. Les groupes extrémistes violents profitent ainsi de l'environnement propice à la criminalité transnationale⁹.

Les migrations clandestines en provenance de la région et des pays voisins suscitent de vives inquiétudes chez les autorités régionales et les gouvernements étrangers¹⁰. Il faut parfois aux migrants des mois, voire des années pour atteindre les frontières européennes. Pour survivre, ils acceptent toutes sortes de travaux, y compris pour le compte de réseaux criminels et de groupes extrémistes violents¹¹.

Les incursions de plus en plus nombreuses des extrémistes violents à l'est, au sud et à l'ouest du Burkina Faso et du Mali ont redoublé les craintes d'un embrasement des États de la côte ouest de l'Afrique. Les récents événements (attentats, enlèvements et interventions de lutte contre le terrorisme) survenus aux frontières du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Ghana et le Togo laissent supposer que des groupes extrémistes violents se sont installés et ont noué des alliances dans la région. Autre signe que la situation est grave, le gouvernement burkinabé a lancé en novembre 2019 un appel à l'engagement volontaire pour combattre les groupes extrémistes violents¹². Les gains du développement durement acquis sont beaucoup plus menacés depuis quelques années.

Des efforts considérables ont été entrepris pour faire face à cette menace. Sur le plan régional, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO¹³) a adopté une stratégie de lutte contre le terrorisme et un plan d'action prioritaire pour la période 2020-2024 lors d'un sommet extraordinaire tenu à Ouagadougou en 2019¹⁴. Elle s'est engagée à investir un milliard de dollars US dans la prévention et la lutte contre le terrorisme, dans le cadre d'un projet commun mené avec le Groupe des cinq pays du Sahel (G5 Sahel¹⁵). Créé en 2014 par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, le G5 Sahel vise à résoudre tous les aspects des crises multidimensionnelles survenant dans la région, avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers. Il a adopté une stratégie prometteuse en matière de développement et de sécurité et a mis en place des programmes d'investissement prioritaires. Avec la Force conjointe¹⁶, son bras armé, le G5 Sahel applique un ensemble de mesures sécuritaires plus ou moins dures, en tenant compte des griefs sociopolitiques légitimes qui perdurent dans la région et du fait que les seules opérations militaires ne suffisent pas toujours. Il se positionne ainsi en complément de l'Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma¹⁷, qui a renforcé son mandat afin de tenir compte de ces nouvelles dynamiques¹⁸.

1.2 Contexte international

La situation au Sahel est devenue source d'inquiétudes au-delà de la région, suscitant une vague de soutien deau niveau régional et mondial. Ainsi, l'Union africaine (UA) a lancé un programme de prévention visant à « faire taire les armes » sur le continent africain d'ici 2020¹⁹. En dépit des difficultés actuelles et des nouveaux défis, elle a entamé un dialogue avec des groupes au Sahel, en coordination avec la communauté économique régionale et dans le cadre des dispositifs prévus par celle-ci. Consciente de la nécessité de renforcer les interventions au Sahel, la Commission de l'Union africaine a pris d'importantes décisions lors du 33^e Sommet de l'Union africaine en 2020. Elle a appelé ses membres à renouveler leur soutien et à faire preuve de plus de solidarité avec les pays du G5 Sahel²⁰, notamment en déployant un contingent provisoire de 3 000 militaires²¹ et en renforçant le rôle de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL²²).

Ces décisions ont été prises dans un contexte de mobilisation internationale croissante. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA²³) a vu son mandat régulièrement renforcé et prolongé à mesure que la situation se détériorait dans la zone sahélienne du Mali. L'Alliance Sahel²⁴, créée en 2017 à l'initiative de l'Allemagne, de la France et de l'Union européenne, vise à intégrer des perspectives en matière de sécurité, de développement et de gouvernance dans les interventions d'aide ciblée menées dans les pays du G5 Sahel²⁵. Principalement axée sur le développement, elle a mis en place un portefeuille de 800 projets d'une valeur totale de 11,6 milliards d'euros afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés d'ici 2022²⁶. Enfin, pour appuyer les activités de sécurité militaire du G5 Sahel, l'Allemagne et la France ont créé le Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel (P3S) en 2019²⁷. Celui-ci s'est ajouté au nombre croissant de missions militaires et civiles déployées dans la région : Opération Barkhane, Mission de formation de l'Union européenne (EUTM), Mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités (EUCAP)²⁸, et équipe spéciale Takuba axée sur le développement.

La Coalition pour le Sahel a été annoncée lors d'un sommet extraordinaire tenu à Pau en janvier 2020²⁹ par les chefs d'État du Burkina Faso, de la France, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad. Elle vise à favoriser les synergies entre les initiatives de soutien au G5 Sahel et à rendre celles-ci plus cohérentes³⁰. Elle propose un cadre d'action complet constitué de quatre piliers regroupant l'Alliance Sahel, le P3S, ainsi que les programmes bilatéraux et multilatéraux concernés³¹. Toutefois, la pandémie de COVID-19 menace de ralentir ces interventions.

Enfin, les investissements des sociétés étrangères dans la région du Sahel sont de plus en plus compromis, en particulier dans le secteur minier^v. L'instabilité actuelle provoque perturbations et retards, ce qui coûte très cher aux entreprises implantées dans la région. Pour que le secteur privé reste attractif aux yeux des investisseurs étrangers et contribue à la stabilisation de la région, les programmes de prévention doivent prendre de l'ampleur et mobiliser les entreprises.

1.3 Pandémie de COVID-19

Au Sahel, la pandémie de COVID-19 ne fait qu'aggraver la situation dans des pays déjà en proie à des crises multidimensionnelles. D'après les éléments de preuve obtenus à ce jour, il faut se garder d'établir des corrélations directes entre la pandémie, les événements politiques et les conflits au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Cependant, il semble que des groupes extrémistes violents aient effectivement tenté de tirer profit de la situation sanitaire actuelle³². Les gouvernements des trois pays ont pris des mesures draconiennes, qui n'ont fait qu'accroître la pression sur leurs ressources déjà limitées. Néanmoins, dans la plupart des cas, ces mesures sont appliquées uniquement dans les zones urbaines et semi-urbaines, où les pouvoirs publics jouissent de légitimité et d'autorité. Dans les zones rurales reculées où ce n'est pas le cas, la vie culturelle et économique se poursuit sans restriction, ce qui suscite des inquiétudes quant à l'absence potentielle de contrôle et de suivi de la situation épidémiologique dans ces zones.

Les pays du centre du Sahel³³, le « fuseau Centre » de la Force conjointe du G5 Sahel^{vi}, seront certainement les plus touchés par la pandémie. En effet, les communautés y vivent principalement de l'agriculture et du commerce transfrontalier, et pratiquent la transhumance^{vii} et le pastoralisme³⁴. Les crises actuelles, parmi lesquelles les phénomènes climatiques extrêmes, les conflits interethniques et l'extrémisme violent, compromettent la poursuite de ces activités économiques³⁵. Les frontières étant provisoirement fermées et les activités économiques ralenties, la résilience des communautés vivant dans la région du Liptako-Gourma est mise à rude épreuve. Le Programme alimentaire mondial (PAM) s'est alarmé de la situation, précisant que les répercussions de la pandémie pourraient faire plus de victimes que la pandémie elle-même³⁶.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et les organismes multilatéraux s'attendent à ce que les conditions humanitaires dans la région se dégradent dans un avenir proche³⁷. Selon l'ACAPS (2020), les transferts de fonds effectués dans les circuits formels en 2019 représentaient environ 3,3 % du produit intérieur brut au

^v <https://in.reuters.com/article/us-semafo-attack-idUSKBNIXG2BL>

^{vi} La Force conjointe du G5 Sahel possède trois centres opérationnels : i) le « fuseau centre » mentionné dans le texte ; ii) le « fuseau Est » sur la frontière entre le Tchad et le Niger ; et iii) le « fuseau Ouest » sur la frontière entre le Mali et la Mauritanie.

^{vii} La transhumance est un mode de pastoralisme ou de nomadisme : elle consiste à déplacer le bétail entre les pâturages d'été et ceux d'hiver.

Burkina Faso, 5,9 % au Mali et 3,4 % au Niger. Le Mali figurait parmi les dix premiers pays concernés à l'échelle mondiale en 2015³⁸. À cause de la pandémie de COVID-19, on assiste à une contraction des économies d'Europe et d'Amérique du Nord, et on s'attend à une baisse du volume des transferts de fonds dans les pays de transit et de destination des migrants³⁹. Ainsi, la première cause d'inquiétudes dans la région n'est pas tant la pandémie en soi que ses répercussions nationales, régionales et internationales, qui contribueront certainement à exacerber les effets cumulés des crises actuelles sur le court comme le long terme. Ces effets conjugués menacent de déstabiliser encore plus la région et de favoriser l'expansion continue de l'extrémisme violent, ce qui risque d'avoir des répercussions inquiétantes sur les États membres de l'Initiative d'Accra⁴⁰.

2 Positionnement du GCERF

2.1 Fondement de la stratégie d'investissement au Sahel

Le premier engagement du GCERF dans la région du Sahel remonte à 2016, au Mali. Inspiré du GCTF, le GCERF a cherché à renforcer la coopération entre les acteurs nationaux et locaux en intégrant les organisations de la société civile dans la prévention de l'extrémisme violent. Le programme a été élaboré en étroite coordination avec le Mécanisme de soutien de pays du Mali et ciblait exclusivement des organisations de la société civile, notamment des organisations communautaires. Le GCERF adhère à l'approche engageant l'ensemble de la société, qui reconnaît la nature à la fois mondiale et locale de l'extrémisme violent, conformément à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et au Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent du Secrétaire général des Nations Unies.

La trajectoire de développement de l'extrémisme violent au Sahel central souligne l'importance capitale d'un travail s'effectuant en collaboration étroite avec les communautés locales. En effet, si les groupes extrémistes violents ont peiné à s'imposer dans les zones nigériennes et tchadiennes du bassin du lac Tchad^{viii}, ils sont parvenus à gagner du terrain dans les zones reculées et faiblement peuplées du Mali central et septentrional après avoir mené une longue série de campagnes soigneusement calculées auprès des communautés. Cette avancée a favorisé l'émergence sur le territoire de groupes extrémistes internationaux, tels que Ansar Eddine et Katiba Macina⁴¹, lesquels ont à leur tour favorisé et soutenu d'autres groupes de la région, dont notamment le groupe Ansarul Islam au Burkina Faso⁴². Force est de constater que l'extrémisme violent sévissant au Sahel central se pare désormais d'une composante cyclique susceptible de submerger

^{viii} Les dynamiques sont ici différentes de celles en jeu dans la région du Liptako-Gourma puisque les communautés locales ont des affinités, quoique limitées, avec Boko Haram, le principal groupe extrémiste sévissant dans le bassin du lac Tchad.

toute la région ouest-africaine : une caractéristique que l'UA, la CEDEAO et le G5 Sahel s'attachent à mettre en évidence dans leurs efforts constants pour dynamiser l'action nationale, régionale et mondiale.

Le GCERF s'est engagé à coopérer avec les gouvernements nationaux, régionaux et mondiaux pour définir son rôle dans la région du Sahel. Au niveau des États, des discussions stratégiques et programmatiques ont été engagées avec les représentants pertinents du Burkina Faso, du Mali et du Niger, aussi bien au sein de leur territoire respectif qu'à Genève. Au niveau régional, les accords préliminaires ayant pu être passés avec le Secrétariat exécutif du G5 Sahel grâce à la Coalition pour le Sahel ont quant à eux mené à l'adoption d'un protocole d'accord entre le G5 Sahel et le GCERF⁴³. Ce protocole définit les différents domaines de collaboration entrant dans le cadre de la Stratégie pour le développement et la sécurité du G5 Sahel et des programmes d'investissements prioritaires y étant attachés.

Grâce à son approche communautaire de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, le GCERF épaulera directement le G5 Sahel pour l'instauration et la promotion des bonnes pratiques mises en évidence par le GCTF, conformément au protocole d'accord et aux plans d'action nationaux des différents pays. De même, l'action du GCERF viendra soutenir l'Alliance Sahel, le P3S ainsi que la Coalition pour le Sahel dans la réalisation de leurs objectifs, priorité étant donnée à la mise en œuvre des bonnes pratiques mises en évidence par le Forum mondial de lutte contre le terrorisme et énoncées ci-dessous⁴⁴ :

- **Bonne pratique 5 :** Investir dans des programmes, cadres et acteurs locaux.
 - **Bonne pratique 6 :** Construire et renforcer la confiance des communautés locales.
 - **Bonne pratique 8 :** Assurer et promouvoir la coordination, la communication et la collaboration effectives entre les parties prenantes nationales et locales pour la conception et la mise en œuvre de plans d'action nationaux ou de tout autre cadre national favorisant la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme.
 - **Bonne pratique 9 :** Parvenir à un point d'équilibre entre gouvernance nationale et appropriation locale.
 - **Bonne pratique 10 :** Encourager un financement durable visant à soutenir la mise en œuvre à l'échelle locale de cadres nationaux pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme.
 - **Bonne pratique 11 :** Mettre en place ou favoriser des initiatives adaptées pour la formation et le renforcement des capacités.
- Bonne pratique 13 :** Faciliter l'évaluation et le suivi effectifs des initiatives locales et nationales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme.

2.2 Valeur ajoutée du GCERF

Le GCERF apporte son soutien à des communautés réparties sur 11 pays et trois continents. À travers le développement de communautés de pratique, l'élaboration d'interventions communautaires ciblées ainsi que l'organisation de conférences nationales menées par les communautés locales sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, le GCERF a permis, à son échelle, d'enrichir son expertise, de tirer des enseignements et de collecter des données probantes⁴⁵. Ces éléments portent bien au-delà du seul spectre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, puisqu'ils couvrent également la thématique du retour des combattants terroristes étrangers, laquelle a toujours été déterminante dans la région du Sahel⁴⁶. En effet, l'explosion de la guerre civile en Libye et l'implantation extrémiste qui en découle y ont récemment intensifié la circulation des combattants⁴⁷. Pour mener ses interventions dans la région, le GCERF s'appuiera donc sur l'expérience acquise au cours de la mise en œuvre de ses différents programmes et initiatives, en mettant à profit les enseignements tirés aussi bien au niveau mondial qu'au niveau local, lorsque ceux-ci sont susceptibles de multiplier les changements positifs.

Dans le cadre de son action auprès des communautés maliennes, le GCERF soutient une multiplicité de projets locaux visant à renforcer la résilience. Ces projets, répartis sur l'ensemble du territoire malien, ciblent, entre autres, les jeunes (âgés de 15 à 18 ans et de 18 à 25 ans), les femmes, les hommes, les autorités locales, les chefs traditionnels, les responsables religieux et les talibés^x. En 2018 et 2019, le suivi de certains de ces projets par des tiers s'est révélé riche en enseignements. En effet, les résultats de ce suivi ont permis, en 2020, d'orienter et d'optimiser l'assistance apportée par le GCERF aux communautés maliennes dans le cadre de la première génération de plans d'action nationaux lancés par le Mali. Depuis que le GCERF a adopté une démarche de soutien global, dans laquelle s'inscrivent notamment ses activités d'assistance technique et financière, les évaluateurs externes ont passé en revue toutes les caractéristiques du cycle de programme du Fonds, depuis ses particularités de conception et nuances méthodologiques, jusqu'à ses conséquences potentielles et les besoins auxquels il répond. Bien que l'applicabilité de ces enseignements soit potentiellement limitée à la région du Sahel, étant donné les dynamiques propres aux différents pays, ils fournissent tout de même un ensemble sans précédent de données comparatives facilement accessibles.

La faveur populaire dont jouit le GCERF et ses partenariats avec les communautés locales lui ont permis de mettre en œuvre ses programmes de manière efficace dans les zones reculées, difficiles d'accès et touchées par des conflits. Avec l'aide du GCERF, les

^x Enfants de 5 à 17 ans dont les établissements religieux sont la principale source d'éducation. Pour la plupart, ces écoles ne font l'objet d'aucune réglementation et sont financées grâce à la charité et la générosité populaire, à travers la mendicité.

consortiums d'organisations communautaires ont pu poursuivre leurs activités malgré le climat d'incertitude induit par la pandémie de COVID-19 et les évolutions politiques ayant eu cours dans certaines régions. Le GCERF s'attachant à fournir une assistance flexible à long terme, les communautés ont été en mesure de réorienter leurs activités et réaffecter jusqu'à 5 % de leur budget pour l'élaboration de mesures d'urgence et de prévention en réponse à la COVID-19.

En 2016, le Secrétariat exécutif du G5 Sahel a mis en place une Cellule régionale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (CellRad) dans l'objectif de superviser la mise en œuvre des 16 recommandations de la Déclaration de Niamey (2015) en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent⁴⁸. La CellRad possède des représentants dans chaque pays membre du G5 Sahel et peut compter sur un riche réseau d'organisations communautaires. En plus de rapprocher ces organisations et les communautés locales des ressources mondiales, le GCERF leur donnera accès aux savoir-faire et enseignements accumulés par d'autres communautés.

2.3 Comité de financement régional

Au niveau régional, le GCERF prétend lancer un Comité de financement régional composé d'un(e) représentant(e) siégeant dans les capitales du Burkina Faso, du Mali et du Niger, du Secrétaire exécutif de l'Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma et de bailleurs de fonds majeurs qui contribueront aux initiatives mises en place au Sahel.

Durant la phase d'élaboration des subventions, ce Comité de financement régional sera chargé de prendre les décisions clés concernant les appels aux investissements, les bénéficiaires ainsi que les programmes proposés. Il contribuera également à diffuser les bonnes pratiques et enseignements tirés au niveau national.

À partir des structures existantes, l'Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma agira en tant que bras opérationnel du Comité de financement régional et aidera à orienter la mise en œuvre et le suivi du projet ainsi qu'à diffuser les bonnes pratiques et enseignements au sein des autres dispositifs existants dans la région du Sahel. De cette manière, les investissements accordés au titre des subventions seront alignés et coordonnés avec les autres initiatives de la région, qu'ils viendront compléter.

3 Périmètre géographique

Le Sahel s'étend sur neuf pays, depuis la frontière méridionale du Sahara jusqu'à l'extrémité nord des plaines de la savane. Les zones géographiques d'intervention dans la région du Sahel sont donc généralement définies en fonction des orientations stratégiques.

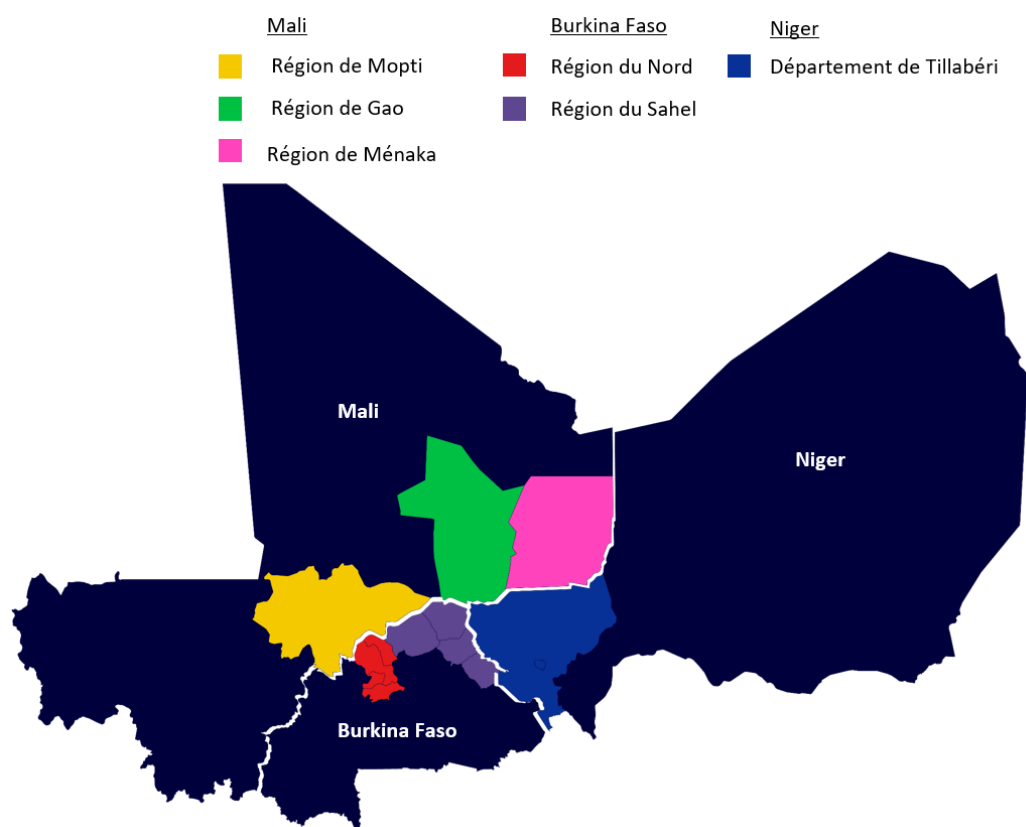
3.1 Définition du Sahel

Le GCERF délimite le Sahel dans le contexte du G5 Sahel. Ce regroupement de pays place l'action commune, l'intégration régionale et la solidarité interétatique au centre de ses interventions, en veillant à tenir compte de la multiplicité des relations entretenues de tout temps entre leurs populations⁴⁹. L'action du GCERF se focalise sur la région du Sahel central, qui couvre le Burkina Faso, le Mali et le Niger et dans laquelle on assiste à la propagation sans précédent de l'extrémisme violent. En effet, les observations longitudinales démontrent une augmentation, non seulement des activités militaires, mais également de l'extrémisme violent, et ce malgré les sommes considérables investies par les gouvernements et la communauté internationale⁵⁰. D'après les données d'observations, la région du Liptako-Gourma, dans le Sahel central, semble être la plus affectée par ce phénomène. Pour attirer l'attention sur l'urgence de la situation au Sahel, l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Allemagne et le Danemark ont organisé, en octobre 2020, une conférence de haut-niveau à destination des bailleurs de fonds⁵¹. Les organismes de l'ONU ont tiré la sonnette d'alarme après que la vulnérabilité des communautés locales de la région du Liptako-Gourma a atteint des niveaux records, notamment en raison de l'accroissement de l'insécurité alimentaire, de l'augmentation du nombre de conflits, et de l'intensification des changements climatiques⁵². Si dans un premier temps, l'action du GCERF sera principalement dirigée vers les communautés de la région du Liptako-Gourma, à terme, elle devrait s'étendre à d'autres localités du Sahel central.

3.2 Région du Liptako-Gourma

Fréquemment surnommée « la zone des trois frontières », la région du Liptako-Gourma couvre une partie du Burkina Faso, du Mali et du Niger : i) la région Nord du Burkina Faso ainsi que son territoire situé dans le Sahel, ii) les régions de Mopti, Gao et Ménaka au Mali⁵³, et iii) la région de Tillabéri au Niger. Peuplée par des personnes issues d'une multiplicité de groupes socioprofessionnels, il s'agit de l'une des régions du Sahel qui présente la plus large diversité culturelle, ethnique et linguistique. La nature ancestrale des relations et des liens entretenus par les communautés situées de chaque côté de cette zone donne à la délimitation des frontières une valeur plus théorique que pratique. Cependant, les conflits prolongés et les différentes marginalisations subies au cours des années ont sérieusement perturbé le cours de ces relations.

FIGURE 1 : REGION DU LIPTAKO-GOURMA



La forte mise en valeur des racines locales et la persistance de l'extrémisme violent dans la région menacent d'y redéfinir les relations, les identités ethnorégionales et les liens socioculturels ancestraux. Ce phénomène de « nouveau pastoralisme marginal » (selon les termes de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU) fait actuellement l'objet de discussions, lesquelles mettent en lumière les dangers à court et long terme que représentent de telles perturbations pour certaines communautés ⁵⁴. Les études commanditées par le GCERF sur la région du Sahel semblent venir confirmer ces conclusions. Ainsi, le GCERF entend bien prendre en compte ces caractéristiques pour étayer l'ensemble de son action auprès des communautés de la région du Liptako-Gourma. Les interventions seront déployées sur le long terme et cibleront certaines populations en particulier.

4 Groupes de population

Les analyses indépendantes commanditées par le GCERF, et plus particulièrement les analyses des lacunes, sont essentielles pour améliorer la compréhension des dynamiques en jeu dans la région du Sahel. Celles-ci permettent de corroborer les données sur

lesquelles s'appuient nos diverses interventions : aussi bien auprès des femmes, des jeunes, des responsables religieux, des chefs traditionnels et des autorités locales que des groupes socioprofessionnels, tels que les agriculteurs, les bergers et les dozox. De même, une part croissante de données probantes tend à démontrer l'importance de ne pas catégoriser les individus selon des rôles fermés et manichéens, comme ceux de victimes et de bourreaux. Il est recommandé de procéder à une interprétation nuancée et dynamique des différentes fonctions, en accord avec l'évolution du contexte culturel et historique. Pour bien refléter ces nuances, le GCERF a choisi de diviser ses populations cibles en plusieurs groupes.

4.1 Groupe de population 1 : Jeunes (femmes et hommes âgés de 15 à 18 ans et de 19 à 25 ans)

Bien que la Charte africaine de la jeunesse définisse comme jeune toute personne âgée de 15 à 35 ans⁵⁵, le GCERF considère que les besoins d'un garçon de 15 ans doivent être distingués de ceux d'une jeune femme de 25 ans. Le GCERF différencie donc les filles et les garçons selon qu'ils soient âgés de 15 à 18 ans ou de 19 à 25 ans.

En raison de l'explosion démographique considérable de jeunes dont ils bénéficient, les pays du Sahel central comptent parmi les dix nations les plus jeunes du monde⁵⁶. Récemment, le nombre de manifestations menées par des jeunes a augmenté dans la région. Ceux-ci réclament entre autres à leur gouvernement redevabilité, stabilité, sécurité et services⁵⁷. Ces exigences sont indubitablement partagées par les jeunes prenant part aux activités de militantisme pacifique comme par ceux s'engageant dans la voie de l'extrémisme violent⁵⁸. Dans ce groupe de population, le GCERF fait également figurer les talibés, qui, à la fin de leur cursus éducatif, peinent à accéder à un travail décent en raison de l'incohérence de leurs compétences avec les besoins du marché local. Toutes ces circonstances font des jeunes une population à fort risque de radicalisation et susceptible d'être recrutée par des groupes extrémistes violents et des organisations criminelles. Les jeunes qui affichent la volonté de dénoncer la violence ainsi que de se désolidariser des groupes extrémistes violents et des organisations criminelles sont également intégré dans la définition de cette catégorie de population.

4.2 Groupe de population 2 : Femmes (âgées de 26 ans et plus)

Les femmes sont une catégorie de population démesurément affectée par l'extrémisme violent. Cependant, une étude récente semble montrer que la responsabilité en incombe également aux milices d'autodéfense⁵⁹. Cette étude démontre que la violence sexuelle

^x Les dozox désignent des chasseurs traditionnels membres d'une confrérie d'initiés. Contrairement à la croyance populaire, l'appartenance à cette confrérie n'est pas réservée à un groupe ethnique particulier. Au Mali, les dozox sont soupçonnés d'avoir perpétré des massacres au sein des populations nomades peules au nom de la lutte contre les groupes extrémistes violents.

dans des situations de conflit, qui s'inscrit parmi les nombreuses autres formes de violences fondées sur le genre, sont, dans les régions de Mopti et Tillabéri, principalement alimentées par les dynamiques de genre et la masculinité toxique, tandis que dans le Sahel burkinabé, elles découlent en majorité de la lutte des acteurs armés pour le contrôle de la région. Cette situation contribuerait donc à expliquer pourquoi certaines femmes dans les zones contrôlées par des groupes extrémistes considèrent ces derniers comme une forme de protection. En effet, les violences perpétrées par les groupes extrémistes contre les femmes sont souvent inversement proportionnelles au niveau de contrôle que ces groupes exercent⁶⁰. Les veuves et les femmes déplacées font partie des catégories les plus vulnérables en raison non seulement du danger que constituent les groupes armés, mais également de la violence structurelle induite par la précarité de leur situation⁶¹.

Parallèlement à cela, les contributions des femmes aux activités extrémistes violentes sont multiples et largement établies. Les observations semblent en effet indiquer que les femmes : i) incitent leurs maris, leurs fils et leurs proches à rejoindre les acteurs armés non étatiques, ii) contribuent à la stigmatisation des jeunes et des hommes faisant preuve de résilience, iii) fournissent des services auxiliaires aux combattants extrémistes⁶², et iv) participent activement aux opérations, notamment en matière de renseignement et d'activation à distance d'engins explosifs improvisés⁶³.

4.3 Groupe de population 3 : Autorités locales

Le terme « autorité locale » fait plus particulièrement référence aux représentants des autorités publiques décentralisées. Cependant, les observations tendent à montrer que les formes d'autorité ancestrales, qu'incarnent par exemple les chefs traditionnels et religieux, bénéficient d'une légitimité supérieure auprès des populations de la région du Liptako-Gourma⁶⁴. La définition du terme « autorité locale » doit donc être adaptée de sorte à prendre en compte ces autorités parallèles⁶⁵. Cette lecture dynamique des autorités locales permet au GCERF d'améliorer l'expérience communautaire en s'appuyant sur les structures locales existantes. En effet, une évaluation indépendante du programme du Mali menée en 2019 a démontré que les communautés sont plus enclines à accepter ce type d'approche. Le GCERF inclut donc les responsables religieux, les chefs traditionnels ainsi que les membres des conseils des villages/communautés dans le groupe de population constitué par les autorités locales.

4.4 Groupe de population 4 : Groupes socioprofessionnels

Ce groupe de population inclut les pasteurs, les agriculteurs et les dozos. Si les jeunes hommes et jeunes femmes (dont la définition est donnée *supra*) font l'objet d'une attention particulière en raison de leur vulnérabilité à la radicalisation et au recrutement de la part des groupes extrémistes violents et des organisations criminelles, il est également

nécessaire de travailler à améliorer le leadership des groupes socioprofessionnels, de sorte à adapter les mécanismes de résilience traditionnels aux nouveaux contextes et enjeux.

Bien que certains groupes ethniques soient traditionnellement associés à certaines professions, en pratique, ces groupes socioprofessionnels ne sont pas limités à une ethnie particulière. Cependant, l'intensification des pressions, et notamment l'augmentation des extrêmes climatiques, a compromis l'efficacité des précédents mécanismes de gestion des conflits, et augmenté les risques d'exacerbation des tensions.

5 Théorie du changement régionale

Au cours du premier trimestre de l'année 2020, le GCERF a commandité une évaluation formative de l'ensemble de la situation de la région du Sahel. Cette évaluation a permis d'extraire deux catégories de facteurs contribuant à l'extrémisme violent. La première catégorie comprend les facteurs structurels à moyen et long terme : i) une mauvaise gouvernance et un approvisionnement en services insuffisant, ii) un manque de confiance dans les autorités publiques jugées illégitimes, iii) un sentiment de désillusion quant à la possibilité de bénéficier d'opportunités productives, et iv) des changements climatiques perturbant les modes de subsistance. La seconde catégorie inclut quant à elle les facteurs immédiats : i) une culture de l'impunité, ii) le renforcement et le développement de la criminalité, et iii) les menaces existentielles posées par les groupes extrémistes violents. L'évaluation a été conduite en collaboration avec des parties prenantes externes et internes à la région, notamment au moyen d'entretiens réalisés dans les différentes capitales des États du Sahel central.

Afin d'obtenir des points de vue et une interprétation plus individuelle de ces facteurs, le GCERF a choisi de commanditer une évaluation régionale des besoins ⁶⁶ lors du troisième trimestre 2020. Cette évaluation, menée directement auprès des communautés locales de la région du Liptako-Gourma, a permis d'explorer l'extrémisme violent au regard des conflits pastoraux et interethniques ainsi que du crime organisé et des vulnérabilités climatiques. Par ailleurs, afin de parvenir à une compréhension commune des priorités, le GCERF a organisé en octobre 2020 un atelier d'expertise faisant intervenir des bailleurs de fonds locaux ainsi que des experts issus du G5 Sahel et du Liptako-Gourma ⁶⁷. Les observations tirées de ces trois processus ont permis d'établir quatre énoncés de problèmes, ci-après décrits dans la section 5.1.

5.1 Énoncés des problèmes

i. Problème 1

En raison du manque de débouchés socioéconomiques, qui se limitent dans le meilleur des cas à la formation professionnelle et au renforcement des capacités (engendrant des bénéfices restreints sur le long terme), les populations tendent à se tourner vers les groupes extrémistes violents et les organisations criminelles, qui incarnent le seul espoir de subsistance⁶⁸.

ii. Problème 2

Le manque de réponses pluridimensionnelles, pérennes et tangibles aux doléances des communautés aggrave le sentiment de marginalisation sans pour autant créer d'environnement propice aux individus condamnant la violence et les attitudes criminelles.

iii. Problème 3

Les communautés ne bénéficient que d'une assistance limitée pour mettre en œuvre les recommandations émises au cours des échanges entre les communautés et en leur sein.

iv. Problème 4

Les interventions auprès des communautés, menées selon une approche localisée plutôt que systémique, donnent lieu à des conséquences mitigées, parfois contreproductives.

5.2 Objectifs stratégiques

Objectif 1

Le premier objectif stratégique du GCERF est de contribuer à l'amélioration de l'écologie sociale, pour instaurer des conditions propices à la prévention et au renforcement de la résilience.

SI le GCERF parvient à mettre en place des projets communautaires et participatifs de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent qui sont étayés par des données probantes et qui répondent aux besoins sociaux et économiques des populations, dans le respect des priorités définies ;

SI le GCERF réussit à promouvoir des projets communautaires intégrés de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent qui adoptent une approche multisectorielle et sont mis en œuvre en collaboration avec les différents groupes de population ;

ET que les hypothèses suivantes sont avérées :

- Les groupes cibles (jeunes, autorités locales et dirigeants régionaux) sont disposés à s'investir dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent qui s'appuient sur les besoins locaux ;
- Les communautés sont en mesure de désigner et de mobiliser les groupes susceptibles de participer aux initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ;
- La redevabilité mutuelle des groupes cibles est garantie ;

ALORS l'amélioration de l'écologie sociale créera les conditions nécessaires pour la prévention et le renforcement de la résilience [énoncés de problèmes 2 et 4].

Objectif 2

Le second objectif stratégique du GCERF est de favoriser la réhabilitation, le désengagement et l'intégration/la réintégration pilotés par la communauté, particulièrement pour les personnes se désengageant de groupes criminels, de groupes armés non étatiques et de groupes extrémistes violents.

SI le GCERF soutient la mise en œuvre des recommandations issues des consultations et échanges communautaires inclusifs ;

SI le GCERF travaille en collaboration avec les organisations de la société civile et les programmes nationaux et internationaux pertinents pour promouvoir et encourager des solutions communautaires de substitution à la spirale de la violence ;

ET que les hypothèses suivantes sont avérées :

- Les institutions de délibération communautaires sont impliquées et bénéficient de l'assistance requise ;
- Des mesures visant à accroître la participation des groupes les plus marginalisés sont adoptées ;
- Les victimes de violences étatiques, non étatiques ou perpétrées par des acteurs extrémistes reçoivent un soutien psychosocial approprié ;
- Les collectivités territoriales établissent des mécanismes de redevabilité approuvés par les communautés, de sorte qu'elles puissent exercer leur droit de regard ;

ALORS la réhabilitation, le désengagement et la l'intégration/la réintégration pilotés par la communauté seront favorisés [énoncés de problèmes 1, 3 et 4].

Objectif global

L'objectif global du GCERF est de contribuer à l'émergence d'espaces de stabilité et de résilience pour lutter contre l'extrémisme violent dans les communautés les plus vulnérables.

SI le GCERF atteint les objectifs 1 et 2 ;

ET que les hypothèses suivantes sont avérées :

- Les ressources adéquates sont mobilisées et fournies aux communautés ;
- Les possibilités de renforcement du leadership et d'autonomisation des communautés sont encouragées et soutenues ;
- Les interventions auprès des autorités locales sont perçues comme impartiales et inclusives ;
- L'appui aux communautés est adapté au contexte et aux besoins locaux, modulable et mené sur le long terme.

APRÈS QUOI le GCERF pourra atteindre son objectif global.

EN CONTRIBUANT GLOBALEMENT À :

- Deux des quatre axes de la Stratégie pour le développement et la sécurité du G5 Sahel, à savoir la gouvernance, ainsi que la résilience et le développement humain⁶⁹ ;
- Trois des six grandes priorités de l'Alliance Sahel, à savoir l'emploi des jeunes, l'éducation et la formation, l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire, et la gouvernance⁷⁰ ;
- Le quatrième pilier de la Coalition internationale pour le Sahel, à savoir l'aide au développement⁷¹ ;
- Les quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et le Plan d'action annexe⁷² ;
- Le Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent⁷³ ;
- La Stratégie Sahel de l'Union Européenne;
- Les objectifs de développement durable 5, 8, 10, 13, 16, et 17⁷⁴ ; et
- Le mandat du Forum mondial contre le terrorisme.

Détailler les objectifs stratégiques de cette façon permet de trouver le juste équilibre entre adaptabilité et stabilité. Les organisations communautaires et les organisations de la société civile, qui travaillent dans un contexte opérationnel dynamique et en constante évolution, peuvent ainsi régulièrement réviser et adapter leurs interventions.

6 Domaines de programmation prioritaires

La Stratégie d'engagement des communautés dans la lutte contre les facteurs contribuant à l'extrémisme violent (2017-2020) du GCERF s'articule autour de quatre axes stratégiques d'intervention : la cohésion sociale, la capacité d'agir des communautés, l'égalité des chances et l'estime de soi⁷⁵. La stratégie anticipée pour la période 2021-2024, qui s'appuie sur les données tirées des précédentes interventions, réaffirme que c'est grâce aux améliorations apportées dans ces quatre domaines que les communautés deviennent plus résilientes face à l'extrémisme violent⁷⁶. Le GCERF continuera d'œuvrer dans ces quatre domaines aux côtés des communautés et des autorités locales et nationales. Conformément aux objectifs stratégiques fixés pour la région du Sahel, il accordera la priorité aux programmes axés sur la prévention et la résilience visant 1) à améliorer l'écologie sociale et 2) à favoriser la réhabilitation, le désengagement et l'intégration/la réintégration pilotés par la communauté, dans le cadre des plans d'action nationaux et régionaux ou leurs équivalents⁷⁷.

6.1 Améliorer l'écologie sociale

L'évaluation régionale des besoins a permis d'établir des liens entre l'extrémisme violent et les conflits interethniques, les litiges entre pasteurs, le crime organisé, les chocs climatiques et la mobilité transfrontalière des combattants. Elle révèle que la configuration de la région du Liptako-Gourma est complexe, idiosyncrasique et non linéaire. En outre, ces variations dans les activités étant peu prises en compte, les interventions s'en ressentent. Lorsqu'elles sont définies en étroite consultation avec les groupes de population, les activités ont beaucoup plus de chances de réussir. Les programmes du GCERF dans ce domaine se concentreront sur l'écosystème social des groupes de population, en s'attachant à susciter un changement positif autour de l'expérience collective⁷⁸. Cela permettra de créer des points d'ancrage qui favoriseront la stabilité et la résilience à travers la mise en œuvre simultanée d'interventions pilotées par la communauté, telles que :

- i. Soutenir le pastoralisme résilient
- ii. Soutenir la prévention et la gestion des conflits fonciers en milieu rural
- iii. Soutenir la résilience et la création de débouchés économiques et d'opportunités économiques décentes ;
- iv. Soutenir l'accès équitable à l'acquisition de compétences et au financement initial, en tenant compte des questions de genre ;

- v. Favoriser le dialogue intercommunautaire et intracommunautaire sur les questions sociales, religieuses et politiques.

6.2 Favoriser la réhabilitation, le désengagement et l'intégration/la réintégration pilotés par la communauté

La confluence des crises dans le Sahel central provoque le déplacement continu des populations. Le nombre de personnes réfugiées et déplacées a augmenté en 2020, tout comme celui des milices d'autodéfense, en particulier dans la région du Liptako-Gourma⁷⁹. Dans certains cas, en raison des attaques récurrentes et de l'insécurité quasi permanente, les communautés sont contraintes de se déplacer périodiquement. Des activités de renforcement de la résilience seront menées dans les environnements où ces dynamiques ont contribué à la radicalisation menant à l'extrémisme violent⁸⁰. D'après les résultats de l'évaluation régionale des besoins, les programmes mis en œuvre dans ces zones se concentreront sur les activités ci-dessous, en vue de favoriser la création de points d'ancrage et de stabilité :

- i. Promouvoir les interactions prosociales
- ii. Instaurer des espaces pour le désengagement grâce à des campagnes de sensibilisation menées par la communauté, en ciblant les membres impliqués dans la criminalité, dans l'extrémisme violent et dans des milices et groupes armés violents ;
- iii. Améliorer les dynamiques empêchant l'intégration/la réintégration des communautés déplacées et des personnes se désengageant de groupes criminels, de groupes armés non étatiques et de groupes extrémistes violents ;
- iv. Fournir un soutien psychosocial et économique aux victimes de l'extrémisme violent

Investir dans une meilleure écologie sociale au sein de la zone cible permet de créer un environnement propice à la résilience et à la réhabilitation, au désengagement et à l'intégration/la réintégration pilotés par la communauté.

7 Scénarios d'investissement

Le GCERF valorise l'engagement avec les communautés sur le long terme. Il a perfectionné ses mécanismes de financement de façon à tenir compte des enseignements tirés et à appuyer les priorités des communautés partenaires. Le tableau 1 ci-dessous présente les scénarios d'investissement du GCERF :

TABEAU 1 : SCENARIOS D'INVESTISSEMENT

SCÉNARIOS	MONTANT ALLOUÉ	LIEU ⁸¹	INTERVENTIONS	GROUPES DE POPULATION
Scénario 1 :	6 millions de dollars US	Burkina Faso : Région du Sahel Mali : Gao Niger : Tillabéri (nord-ouest)	a) Résilience et création de débouchés économiques et d'emplois décents b) Interactions prosociales c) Soutien psychosocial aux victimes de l'extrémisme violent d) Dialogue intercommunautaire et intracommunautaire sur les questions sociales, religieuses et politiques e) Pastoralisme résilient f) Accès équitable à l'acquisition de compétences et au financement initial	Jeunes, femmes, autorités locales et groupes socioprofessionnels
Scénario 2 :	8 millions de dollars US	Burkina Faso : Région du Sahel Mali : Gao, Ménaka Niger : Tillabéri (nord-ouest)	a) Résilience et création de débouchés économiques et d'emplois décents b) Interactions prosociales c) Soutien psychosocial aux victimes de l'extrémisme violent d) Dialogue intercommunautaire et intracommunautaire sur les questions sociales, religieuses et politiques e) Pastoralisme résilient f) Accès équitable à l'acquisition de compétences et au financement initial g) Appui à la prévention et la gestion des conflits fonciers en milieu rural	Jeunes, femmes, autorités locales et groupes socioprofessionnels
Scénario 3 :	10 millions de dollars US	Burkina Faso : Région du Sahel, Région du Nord Mali : Gao, Ménaka, Mopti Niger : Tillabéri (nord-ouest), Tillabéri (sud-ouest)	Toutes les interventions	Jeunes, femmes, autorités locales et groupes socioprofessionnels

SCÉNARIOS	MONTANT ALLOUÉ	LIEU ⁸¹	INTERVENTIONS	GROUPE DE POPULATION
Scénario 4 :	> 10 millions de dollars US	Burkina Faso : Région du Sahel, Région du Nord Mali : Gao, Ménaka, Mopti Niger : Tillabéri (nord-ouest), Tillabéri (sud-ouest)	Toutes les interventions	Jeunes, femmes, autorités locales et groupes socioprofessionnels

8 Principes directeurs

Le GCERF adopte une approche mixte qui soutient la mise en œuvre prioritaire des stratégies mondiales, régionales et nationales de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et des plans d'action nationaux connexes adaptés au contexte local. Notre engagement au Sahel repose sur les principes directeurs suivants.

8.1 Étayage par des données probantes

Dans les contextes fragiles et dynamiques tels que celui du Liptako-Gourma, il est essentiel de disposer de données substantielles pour mener à bien les interventions. Le GCERF aidera les organisations de la société civile à mettre au point des analyses contextuelles détaillées, à la fois rétrospectives et prévisionnelles, à l'échelle communautaire. Ces analyses seront révisées à échéances régulières afin que les projets répondent aux nouveaux besoins et tiennent compte de l'évolution des priorités.

8.2 Appropriation locale

Les programmes du GCERF sont régis par les bonnes pratiques du GCTF. Dirigé par les autorités nationales, régionales et locales, le Comité de financement régional adopte et supervise les grandes décisions relatives au programme régional mené au Sahel. Dans la région du Liptako-Gourma, le comité fera partie intégrante de l'Autorité du Liptako-Gourma et agira en étroite coordination avec les États membres du G5 Sahel et les bureaux nationaux de l'Autorité. Cela permettra de renforcer la collaboration entre les autorités locales, nationales et régionales et les communautés.

8.3 Égalité des genres et inclusion sociale

Les pays du G5 Sahel arrivent en queue de peloton dans les classements sur l'égalité des genres, notamment l'Indice d'inégalité de genre des Nations Unies⁸² et l'Indice des institutions sociales et de la gouvernance de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE⁸³). Les facteurs, différenciés selon le genre, qui entretiennent l'instabilité et favorisent l'extrémisme violent dans la région sont clairement déterminés⁸⁴. De même, les sentiments de marginalisation et d'exclusion présents depuis longtemps sont cités parmi les facteurs contribuant à l'extrémisme violent dans la région.

En collaboration avec les communautés, le GCERF intègre les priorités d'action des programmes Femmes, paix et sécurité et Jeunes, paix et sécurité dans ses activités. Il s'efforce de veiller à ce que ses activités répondent aux critères du marqueur 1 sur l'égalité des genres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. De nombreux programmes obéissent également aux critères du marqueur 2⁸⁵. Au Sahel, le GCERF

intégrera les dispositions des cadres de résultats du programme Femmes, paix et sécurité élaborés par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine⁸⁶ et celles du nouveau Cadre continental pour les jeunes, la paix et la sécurité de l'Union africaine⁸⁷, en accordant une attention toute particulière aux groupes ethniques et socioprofessionnels minoritaires y figurant.

8.4 Sensibilité au conflit : ne pas nuire et faire du bien

Quelle que soit la perspective, interne ou externe, tout le monde peut avoir des préjugés inconscients et interpréter les choses de façon subjective. Le GCERF contribuera au renforcement des capacités des organisations de la société civile partenaires afin que celles-ci puissent monter des projets de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent tenant compte des diverses sensibilités à l'œuvre dans le contexte local. Les interventions auront ainsi un réel effet positif sur les dynamiques communautaires.

8.5 Complémentarité, subsidiarité et partenariats

Au Sahel, on assiste à une mobilisation croissante des acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Pour que cette action collective soit la plus efficace possible, la coordination, la collaboration et la synergie avec les programmes en cours sont primordiales. La stratégie du GCERF vise à appuyer concrètement la mise en œuvre des plans d'action nationaux et des stratégies pertinentes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au Sahel en adoptant une approche communautaire, conformément au mandat qui lui a été confié. L'intégration du Comité de financement régional au sein de l'Autorité du Liptako-Gourma rapprochera les parties prenantes et rendra la coordination plus inclusive.

9 Suivi, évaluation et apprentissage

Compte tenu de la complexité du renforcement de la résilience communautaire, le GCERF s'appuie constamment sur des mécanismes d'apprentissage et de retour de l'information. Le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage jouent un rôle primordial dans les activités du GCERF. Le GCERF enrichit et adapte les méthodologies et les outils pour garantir que les enseignements tirés des programmes viennent compléter les connaissances sur les bonnes pratiques concernant ce secteur naissant, complexe et épineux. Il a mis au point un processus complet de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage, qui implique

les acteurs à différents niveaux : le Secrétariat, les récipiendaires principaux ^{xi}, les consultants et les communautés partenaires.

Le Secrétariat gère le suivi et rend régulièrement compte des progrès accomplis par rapport aux objectifs et échéances du plan, en effectuant notamment des visites de terrain. Chaque trimestre, il assure la remontée des informations au Conseil de Fondation du GCERF, au Mécanisme de soutien du pays/Comité de financement régional, ainsi qu'aux bailleurs de fonds nationaux. Les récipiendaires principaux reçoivent une formation afin de pouvoir effectuer eux-mêmes les activités de suivi au quotidien à l'échelle communautaire, à savoir : la préparation et la révision des rapports trimestriels ; l'élaboration du plan de travail et du budget ; et la tenue du registre des risques. Ils peuvent travailler en étroite coordination avec un(e) conseiller/ère local(e) basé(e) dans le pays, le cas échéant. En outre, des consultants externes spécialisés dans certaines thématiques ou régions réalisent un suivi à échéances fixes pour le compte du GCERF. Le suivi par des tiers est complété par un audit annuel.

En s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience, le GCERF s'associera en 2021 à des « partenaires de connaissance locaux », tels que des universités, des groupes de réflexion et des cabinets de conseil basés dans les pays de projet. Ces acteurs se prévalent d'une excellente connaissance du contexte local et peuvent facilement se rapprocher des communautés impliquées dans le projet, ce qui facilitera le suivi effectué par des tiers et lui donnera plus de valeur. Enfin, le GCERF anime des communautés de pratique et des conférences nationales sur la prévention de l'extrémisme violent. Les organisations de la société civile, les récipiendaires principaux, les membres du Mécanisme de soutien du pays et les bailleurs de fonds peuvent ainsi dresser ensemble le bilan des activités.

^{xi} Les récipiendaires principaux dirigent le consortium des organisations de la société civile. Ils sont sélectionnés dans le cadre d'une mise en concurrence transparente supervisée par le Mécanisme de soutien du pays et le Secrétariat du GCERF.

10 Annexes

10.1 Annexe 1 : Programmes en cours dans la région du Liptako-Gourma

TABEAU 2 : LISTE DES PROJETS, DES PROGRAMMES OU DES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES MIS EN ŒUVRE DANS LA REGION DU LIPTAKO-GOURMA

N°	NOM DU PROGRAMME/DE L'INTERVENTION	PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE	BAILLEUR DE FONDS	BUT/OBJECTIF
01	Programme régional conjoint d'appui à la mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière dans la région du Liptako-Gourma	ONUDC, OCHA, UNICEF, Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, ONU-Femmes, BIT, UNESCO, HCDH, PNUD, Autorité du Liptako-Gourma	Agence suédoise de coopération internationale pour le développement	Renforcer la résilience et la sécurité des communautés face aux chocs climatiques et environnementaux et aux menaces dans la région du Sahel, en particulier aux frontières, notamment les répercussions de la crise actuelle au Mali, qui continue de menacer la paix et la sécurité dans les pays voisins, dont le Burkina Faso et le Niger
02	Promouvoir la sécurité et la cohésion sociale des communautés dans la région du Liptako-Gourma	PNUD	Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies	Améliorer la sécurité et la cohésion sociale des communautés vivant au carrefour du Burkina Faso, du Mali et du Niger au moyen d'interventions visant à atténuer les vecteurs de conflit, à savoir la marginalisation de certains jeunes, la méfiance entre la population et les forces de défense et de sécurité, et les conflits entre pasteurs et agriculteurs
03	Projet transfrontalier au Liptako-Gourma	PNUD, OIM, HCR, MINUSMA	Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies	Prévenir les conflits intercommunautaires dans la région du Liptako-Gourma
04	Projet « Trois frontières »	Consortium d'organisations non gouvernementales (IRAM, GRET, AVSF, CIEDEL)	Agence française de développement (AFD) Centre de crise et de soutien (CDCS)	Restaurer la légitimité de l'État et des pouvoirs publics

N°	NOM DU PROGRAMME/DE L'INTERVENTION	PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE	BAILLEUR DE FONDS	BUT/OBJECTIF
		Au Burkina Faso : ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale (MATDC) Au Mali : Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales (ANICT) Au Niger : Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP)		
05	Projets et programmes pour l'environnement, l'hydraulique et la coopération transfrontalière	Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma	IBD, CEDEAO, GIZ, coopération française, Agence suédoise pour le développement international, PNUD, Agence suisse pour le développement et la coopération	Promouvoir un cadre régional visant à augmenter et développer les ressources minières, énergétiques, hydrauliques, agricoles, pastorales et halieutiques dans la région du Liptako-Gourma. Depuis la réforme de 2017, ce cadre a pour objectif de renforcer la coopération en matière de sécurité entre les États membres, dans une optique de prévention de la radicalisation, et de résoudre les conflits intracommunautaires et extracommunautaires.
06	Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel	UA, CEEAC, CEDEAO, G5 Sahel	Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)	Appuyer et renforcer les initiatives en cours et combler les lacunes décelées

N°	NOM DU PROGRAMME/DE L'INTERVENTION	PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE	BAILLEUR DE FONDS	BUT/OBJECTIF
07	Mise en œuvre de l'accord de paix au Mali	Gouvernement du Mali, groupes armés signataires, MINUSMA, communauté internationale...	Gouvernement du Mali et communauté internationale	L'accord vise à rétablir la paix au Mali, principalement grâce à la décentralisation ou la régionalisation, à la reconstitution d'une armée nationale composée des membres des anciens groupes armés signataires de l'accord, et à la relance de l'économie (notamment dans le nord), en s'appuyant sur le dialogue, la justice et la réconciliation nationale.
08	Mécanisme de coordination des opérations	Groupes armés signataires de l'accord de paix, Gouvernement du Mali	Gouvernement du Mali et communauté internationale	Faire dialoguer les groupes armés et le Gouvernement pour planifier le cantonnement des troupes et accélérer la coordination entre les forces armées
09	Projets en faveur de la paix et de la réconciliation dans la région de Tillabéri	Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP) et Programme de cohésion communautaire au Niger (PCCN)	Gouvernement du Niger et communauté internationale	Renforcer la sécurité, la consolidation de la paix et la cohésion sociale
10	Programme de sécurité et de gestion des frontières	Groupe danois de déminage	Agence danoise de développement international	Réduire la violence armée, améliorer la sécurité des communautés et renforcer les capacités en matière de sécurité et de gestion des frontières dans la région du Liptako-Gourma
11	Programme de sécurité innovant	Comité danois pour les réfugiés	ECHO, USAID/programme Food for Peace, Fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne	Donner à la prochaine génération de femmes de diverses origines au Sahel les connaissances et les compétences dont elles ont besoin et la possibilité de surmonter les obstacles les empêchant d'accéder à la gouvernance de la sécurité ; leur permettre de revendiquer l'égalité de traitement des femmes, des hommes, des garçons et des filles en matière de sécurité, et d'apporter une contribution en ce sens
12	Promotion de la sécurité et de la cohésion sociale des	MINUSMA	MINUSMA	Favoriser la sécurité et la cohésion sociale

N°	NOM DU PROGRAMME/DE L'INTERVENTION	PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE	BAILLEUR DE FONDS	BUT/OBJECTIF
	communautés dans la région du Liptako-Gourma			
13	Actualités et informations importantes pour la stabilité et le développement au Niger	Fondation Hironnelle	Conflict, Stability and Security Fund (R-U)/FCOD	Favoriser la stabilité et le développement au Niger en garantissant la neutralité dans les médias et en encourageant le dialogue
14	Appui aux projets en faveur de la sécurité des communautés dans le centre du Mali	MINUSMA/Fonds d'affectation spéciale	Conflict, Stability and Security Fund (R-U)/FCOD	Générer les dividendes de la paix et améliorer la sécurité des communautés dans le centre du Mali et les régions frontalières
15	Appui à la cohésion au sein des communautés frontalières dans le Sahel	Search for Common Ground	Conflict, Stability and Security Fund (R-U)/FCOD	Améliorer les relations entre la population et les forces de sécurité au Mali et au Niger
16	Mission de l'Union européenne pour la stabilisation du centre du Mali	EUTM	Conflict, Stability and Security Fund (R-U)/FCOD	Appuyer la stratégie de stabilisation du centre du Mali mise en œuvre par le Gouvernement du Mali
17	Appui au processus de paix au Mali (médiation ou décentralisation)	Banque mondiale et Unité de stabilisation, ISS	Conflict, Stability and Security Fund (R-U)/FCOD	Appuyer l'exécution des principaux livrables de l'accord de paix au Mali
18	Programme Jeunesse et Stabilisation dans les régions du centre du Mali (PROJES)	GIZ et ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MATD)	Union européenne/Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FESU)	Améliorer la prestation des services de base et l'accès à ces services, favoriser la cohésion sociale et communautaire, et créer de nouvelles sources de revenus ainsi que des emplois
19	Programme d'appui au renforcement de la sécurité dans les régions de Mopti et de Gao et à la gestion des zones	Expertise France	Union européenne/Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FESU)	Renforcer la sécurité dans les régions de Mopti et de Gao et améliorer la gestion des zones frontalières pour prévenir la migration clandestine, le transfert clandestin de migrants et la traite des êtres humains (le programme arrive bientôt à son terme)

N°	NOM DU PROGRAMME/DE L'INTERVENTION	PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE	BAILLEUR DE FONDS	BUT/OBJECTIF
	frontalières (PARSEC Mopti-Gao)			
20	Appui à la mise en œuvre du Plan de sécurisation intégrée des régions du centre (PSIRC)	Think Peace	Adam Smith International	Appuyer le démarrage des projets du PSIRC

N.B. Ce tableau n'est pas exhaustif et sera mis à jour une fois la cartographie terminée. Outre les projets et programmes figurant dans le tableau ci-dessus, le mécanisme de coordination de l'OCHA a retenu 162 projets humanitaires mis en œuvre par 162 organisations différentes dans la région du Liptako-Gourma.

10.2 Annexe 2 : Gestion des risques

TABEAU 3 : RISQUES CONTEXTUELS

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
Appui politique insuffisant ou déclinant de la part des gouvernements des pays sahéliens empêchant d'atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels du GCERF Probabilité – 1 Impact – 4 RISQUE FAIBLE	En 2020, les gouvernements du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont officiellement invité le GCERF à investir en faveur de l'élimination des facteurs contribuant à l'extrémisme violent et à la radicalisation. Un Comité régional de financement accéléré (RAFP)⁸⁸, composé de représentants gouvernementaux, des bailleurs de fonds locaux et du Comité d'examen indépendant du GCERF, sera constitué. Les grandes décisions relatives aux investissements du GCERF dans les programmes mis en œuvre au Sahel sont prises collectivement et en concertation avec le Comité de financement accéléré. L'investissement du GCERF est cocréé par le Comité de financement accéléré. En règle générale, le GCERF soutient les projets en rapport avec ses priorités stratégiques, cohérents avec ses quatre axes stratégiques d'intervention (cohésion sociale, capacité d'agir des communautés, égalité des chances et estime de soi) et conformes aux priorités et aux plans stratégiques nationaux en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Au Mali, la Stratégie d'investissement fera l'objet d'un examen et, au besoin, d'une révision lorsque le Burkina Faso et le Niger adopteront leur propre stratégie nationale en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ou tout autre document équivalent.	Pour réduire les risques, le RAFP se réunira régulièrement, le personnel et la direction du GCERF seront invités à développer leurs relations, et le Directeur exécutif, le ou la Responsable des programmes, le ou la Responsable de pays/Conseiller/ère national(e) et les autres collaborateurs concernés animeront des réunions d'information sur les activités du GCERF.	Les projets de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent au Sahel financés par le GCERF sont suspendus lorsque les gouvernements les refusent et préconisent des rectifications allant à l'encontre du principe d'indépendance politique du GCERF. Les interlocuteurs gouvernementaux ne réagissent pas aux demandes de retours et d'information. Le GCERF ne bénéficie d'aucun soutien pour la mise en œuvre de ses initiatives dans les pays du Sahel. Les interlocuteurs gouvernementaux sont réceptifs et soutiennent les initiatives du GCERF au Sahel.

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	Durant la révision, les membres du RAFP et les bailleurs de fonds nationaux pourront faire part de leurs idées et recommandations. La stratégie sera soumise à l'approbation du Conseil de Fondation du GCERF.		
Les conditions de sécurité se dégradent à tel point qu'il devient risqué pour le personnel du GCERF de se rendre sur place pour effectuer les visites de suivi et/ou qu'il devient difficile pour les bénéficiaires de mettre en œuvre les activités. Probabilité – 3 Impact – 4 RISQUE ÉLEVÉ	Ces dernières années, les populations civiles du Sahel central, et plus particulièrement celles résidant au centre du Mali et dans les régions limitrophes du Burkina Faso, ont subi un nombre croissant d'attentats de la part des groupes armés islamistes et d'attaques des forces nationales de sécurité. Les violences intercommunautaires perpétrées par des milices rivales ont également augmenté. Selon le Chef de l'UNOWAS, en 2019, plus de 4 000 personnes auraient été tuées au cours d'attaques terroristes sur le territoire du Burkina Faso, du Mali et du Niger, contre 770 au cours de l'année 2016. La frontière poreuse entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger a ouvert la voie à l'expansion des groupes armés islamistes dans toute la région du Sahel. Depuis le milieu de l'année 2018, ces groupes se sont livrés à des atrocités envers les populations burkinabés et ont intensifié leurs attaques ciblant les lieux de culte et les écoles de profession chrétienne. En 2020, dans l'est du Burkina Faso, la violence à l'égard des populations civiles a déjà bondi de près de 75 % par rapport à l'année 2019. En effet, plusieurs groupes armés islamistes sont actifs dans la région, dont notamment le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), le groupe « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » (ISWAP), l'État islamique du Grand Sahara (EIGS), Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), Al Mourabitoun, Ansar Eddine et Boko Haram. Ces groupes sont en mesure de réaliser des attaques et des enlèvements sur une large étendue géographique. Les enlèvements contre rançon constituent d'ailleurs l'une des principales sources de financement du GSIM. Les	Les risques à court terme sont réduits, non seulement grâce à la conclusion de partenariats locaux permettant de gagner en crédibilité, mais également grâce à l'approbation et la légitimité dont jouit le GCERF dans les communautés auprès desquelles il conduit ses activités. Les conditions de sécurité sont toutefois susceptibles de varier avec le temps. Les risques de sûreté et de sécurité sont évalués sur la base des informations fournies par les prestataires d'assistance médicale et d'assistance à la sécurité du GCERF, ainsi que par les organismes partenaires fiables, dont le DSS. Des mesures de sécurité adaptées sont mises en œuvre (appui à la sécurité sur le terrain, surveillance active des conditions de sécurité ou encore utilisation de moyens de transport sécurisés) conformément aux	Le personnel du GCERF et des bénéficiaires est menacé par des incidents de sécurité potentiels, y compris par des attaques extrémistes, en raison de sa participation aux initiatives du GCERF pour la prévention de l'extrémisme violent, ce qui engendre l'interruption d'un événement ou d'un programme. Une série d'incidents de sécurité survient dans une zone donnée, ou plusieurs informations semblent suggérer la possibilité d'une attaque, causant ainsi le report d'un événement ou un changement dans le mode de mise en œuvre d'une opération (p. ex., l'opération a lieu à distance). Des risques de sécurité mineurs se présentent, mais sont gérés de manière opportune par les bénéficiaires, conformément aux exigences définies par le GCERF.

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	organisations criminelles, pour leur part, n'hésitent pas à réaliser des enlèvements pour le compte de groupes terroristes moyennant une contrepartie financière. Les attaques de milices ou de groupes armés islamistes dans les zones couvertes par les programmes du GCERF posent de nombreux risques et mettent en danger aussi bien la vie du personnel des organismes bénéficiaires⁸⁹ et du GCERF que celle des participants. Afin de garantir la sécurité de ses employés et de ceux des bénéficiaires, le GCERF a défini des procédures et politiques évolutives dont il s'assure que les bénéficiaires sont avertis et aptes à appliquer. Ces politiques comprennent, entre autres, la politique de gestion des risques de sécurité ainsi que le règlement sur les déplacements et ses clauses relatives à la gestion de la sécurité. Le GCERF procèdera au suivi continu des conditions de sécurité dans les pays bénéficiaires, au moyen des informations fournies par les organisations bénéficiaires, les partenaires gouvernementaux membres du RAFP, les organisations internationales partenaires (p. ex., le Département de la sûreté et de la sécurité [DSS]) et les prestataires internationaux de services de sécurité. Lorsque le besoin s'en fait sentir, et dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, le GCERF propose une formation à la gestion des risques de sécurité aux bénéficiaires. Ces derniers sont en effet tenus de désigner un coordonnateur pour les questions de sécurité, de procéder à l'évaluation des risques afférents aux activités des programmes, de	recommandations reçues pour les diverses missions déployées par le GCERF. Le Conseiller ou la Conseillère national(e) et les bénéficiaires du pays d'intervention, en concertation avec le ou la Responsable de la sécurité et de la sûreté du GCERF, procèderont au suivi des risques résiduels et entreprendront toute action jugée appropriée dans le cas où les facteurs de risque viendraient à être réunis.	

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	définir un plan de gestion des incidents et de constituer une équipe consacrée à sa mise en œuvre. Ces activités sont supervisées par le Conseiller ou la Conseillère national(e) attaché(e) au pays bénéficiaire et par le ou la Responsable de la sécurité et de la sûreté du GCERF. Les partenaires implantés au Burkina Faso et au Mali devront attester de leur affiliation à l'International NGO Safety Organisation (INSO), laquelle leur permettra d'accéder à des informations de sécurité en temps réel, à des recommandations en matière de gestion des incidents/de la sécurité, et à des possibilités de formation⁹⁰.		
Risque de report des activités en raison de la pandémie causée par la maladie à nouveau coronavirus (COVID-19) Probabilité – 3 Impact – 3 RISQUE MODÉRÉ	Depuis le 8 novembre, les trois pays du Sahel ont enregistré les chiffres de contamination et de mortalité suivants⁹¹ : • Burkina Faso – 2 565 cas de contamination et 67 décès. • Mali – 3 676 cas de contamination et 137 décès. • Niger – 1 222 cas de contamination et 69 décès. Les mesures de restriction préventives introduites par les gouvernements respectifs comprennent, entre autres, la restriction des déplacements, la distanciation physique et des mesures d'hygiène. Dans les pays du Sahel, le GCERF assure le suivi des répercussions de la pandémie causée par la COVID-19 au moyen d'alertes médicales et de sécurité émises par International SOS, mais également grâce aux informations fournies par les partenaires internationaux (p. ex., le DDS) et les bénéficiaires.	La COVID-19 étant une maladie nouvelle, le risque de report des activités demeure entier, d'autant plus que l'évolution des contextes dans lesquels s'inscrivent les programmes est difficilement prévisible. En outre, un durcissement des restrictions de déplacement ou la mise en place d'un confinement pourraient compromettre la mise en œuvre de certaines activités.	Les nouvelles vagues de restrictions liées à la COVID-19 ne laissent que très peu, voire aucune, possibilité(s) d'adaptation ou de maintien des initiatives de prévention de l'extrémisme violent, occasionnant ainsi la suspension des programmes dans tout ou partie des régions d'intervention, et ce pour une période de plus de six mois. Une partie du budget équivalente à 5 % est réinvestie dans le soutien aux communautés. La mise en œuvre de certaines initiatives de prévention de l'extrémisme violent est reportée de moins de six mois en raison des restrictions liées à la COVID-19. La mise en œuvre d'autres initiatives reste possible à moindre échelle et/ou après avoir  

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	Les bénéficiaires du GCERF dans les pays du Sahel seront tenus d'assurer la continuité des opérations tout en veillant, aussi bien dans leurs tâches quotidiennes que dans les activités programmatiques, à appliquer les mesures de lutte anti-infectieuse et de distanciation physique, dans le respect des lignes directrices communiquées par leurs autorités sanitaires respectives. Le GCERF procèdera à l'élaboration d'une matrice des risques pour identifier les risques en matière de subventions, y compris ceux induits par la pandémie de COVID-19, ainsi que les mesures d'atténuation requises. Dans le cas où la pandémie de COVID-19 serait amenée à affecter les activités de manière importante, les différents plans afférents aux programmes (p. ex., les plans de travail et les plans budgétaires) feront l'objet d'une révision. Lorsque cela est possible, la mise en œuvre des initiatives de prévention de l'extrémisme violent sera adaptée, de sorte à satisfaire aux exigences locales en matière de santé et de sécurité. Par exemple, les réunions en comité restreint seront privilégiées aux rassemblements communautaires de grande envergure. Lorsque les conditions le permettent, l'utilisation d'outils numériques sera indiquée pour les activités de sensibilisation et de diffusion d'informations. Le suivi continuera d'être assuré, par voie téléphonique ou sur le terrain (si les voyages sont autorisés), de sorte à pouvoir surveiller l'évolution de la situation et assurer l'adaptation pertinente des initiatives de prévention de l'extrémisme violent.		procédé à des adaptations permettant de satisfaire aux exigences en matière de santé et de sécurité. Des restrictions modérées sont instaurées et la mise en œuvre des initiatives de prévention de l'extrémisme violent peut se poursuivre après quelques adaptations mineures. 

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
Augmentation des restrictions gouvernementales à l'encontre des organisations de la société civile et de la liberté d'expression Probabilité – 3 Impact – 3 RISQUE MODÉRÉ	Il a été fait mention de cas de harcèlement et de menaces contre des journalistes et défenseurs des droits humains, mais aussi de fermetures précipitées d'espaces civiques, particulièrement au Mali⁹², où le coup d'État d'août 2020 a continué d'alimenter les inquiétudes. Ces conditions sont susceptibles de menacer l'efficacité de la mise en œuvre des initiatives du GCERF pour la prévention de l'extrémisme violent. Le GCERF, en tant qu'organisation neutre et apolitique, entamera des discussions à plusieurs niveaux des divers gouvernements, de manière à s'assurer de leur soutien/approbation envers les initiatives de prévention de l'extrémisme violent et le travail des bénéficiaires. Le GCERF exige de ses bénéficiaires qu'ils se conforment à la législation de leur pays, y compris en ce qui concerne l'obligation de rendre des comptes aux entités gouvernementales centrales et décentralisées. Le GCERF encourage ses bénéficiaires à construire et entretenir des relations de travail harmonieuses avec les entités gouvernementales. En ce sens, il s'engage à faciliter le partage des informations entre les différentes parties prenantes à travers, entre autres, l'organisation de réunions virtuelles ou présentielles et la communication régulière de l'avancée des initiatives de prévention de l'extrémisme violent. Chaque pays fera l'objet de rapports trimestriels, que le GCERF diffusera auprès des membres du RAFP, mettant en lumière les principaux accomplissements, les enseignements tirés et les projets futurs. Ces derniers seront élaborés sur la base des rapports	Le risque reste présent, mais est limité par la communication régulière avec les représentants des pays partenaires et les membres du RAFP.	Le personnel des organismes bénéficiaires et/ou les participants aux programmes font l'objet de menaces, harcèlement et arrestations de la part des services de sécurité, en raison de leur implication dans les initiatives du GCERF pour la prévention de l'extrémisme violent. La mise en œuvre des initiatives de prévention de l'extrémisme violent souffre d'importantes restrictions et/ou le personnel des organismes bénéficiaires et/ou les participants aux programmes font l'objet d'investigations de la part des services de sécurité. Les entités gouvernementales et les services de sécurité réclament une quantité de renseignements et de rapports excessive et infondée, dépassant le cadre prévu par la législation, sans toutefois que cela entrave la mise en œuvre des initiatives de prévention de l'extrémisme violent.

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	fournis par les bénéficiaires, des visites sur le terrain effectuées par le personnel du GCERF et des autres événements et activités conduits par le GCERF et ses bénéficiaires. En outre, les principaux bénéficiaires potentiels seront invités à faire part de l'avancée des programmes aux membres du RAFP. Le GCERF veille à ce que les initiatives de prévention de l'extrémisme violent soient alignées avec la stratégie de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent du gouvernement bénéficiaire. De même, pour s'assurer que ses priorités stratégiques et axes stratégiques d'intervention soient respectés, le GCERF procèdera à l'examen régulier de ses programmes.		La législation requiert des rapports réguliers (p. ex., trimestriels) aux autorités. 

TABLEAU 4 : RISQUES PROGRAMMATIQUES

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
Les problématiques traitées, les stratégies déployées et la temporalité de la Stratégie d'investissement du GCERF ne sont pas pertinentes Probabilité – 1 Impact – 3 RISQUE FAIBLE	La Stratégie d'investissement du GCERF repose sur une évaluation formative à l'échelle macro, une évaluation régionale des besoins à l'échelle micro, et un atelier d'experts. Ces activités sont menées en étroite collaboration avec les autorités locales, les communautés locales ainsi que les experts locaux et les bailleurs de fonds nationaux. La Stratégie d'investissement prend en compte les retours des bailleurs de fonds nationaux. La pertinence et la mise en œuvre de la Stratégie d'investissement au Sahel du GCERF seront évaluées et, si nécessaire, révisées en cas d'évolution importante du contexte opérationnel susceptible d'affecter le bon déroulement des programmes.	Le risque résiduel s'amenuise proportionnellement à la qualité des informations dont dispose le GCERF sur le contexte local et à la flexibilité dont le Fonds fait preuve pour adapter ses activités à l'évolution de la situation.	L'environnement subit des changements majeurs qui entravent la mise en œuvre de la stratégie. Les principales décisions relatives au programme doivent être révisées, mettant ainsi en péril l'approche stratégique et les objectifs du GCERF et/ou la réalisation des objectifs du programme, lequel doit être interrompu. La Stratégie d'investissement est révisée et adaptée après que des écarts ont été constatés dans les phases initiales de mise en œuvre de la stratégie du programme (p. ex. en ce qui  

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	Le personnel du GCERF maintient un contact régulier avec les bénéficiaires, se tient informé des changements s'opérant dans le contexte politique, sécuritaire et programmatique et adapte les activités conformément à l'évolution de la situation. La Stratégie d'investissement est approuvée par le Conseil. Le RAEP et les bailleurs de fonds nationaux participent à l'élaboration de la stratégie au travers de consultations.		concerne les zones géographiques couvertes, le type d'activités mis en place, etc.). À la suite du déblocage de financements supplémentaires à destination de la région du Sahel, la Stratégie d'investissement est réévaluée et révisée de sorte à étendre les zones géographiques, groupes de population et/ou initiatives de prévention de l'extrémisme violent concernés par le programme. 
Possibilité de faire plus de mal que de bien Probabilité – 2 Impact – 3 RISQUE MODÉRÉ	Notre stratégie de communication étant mise en œuvre par un spécialiste de la communication, toutes nos communications externes sont soigneusement pesées. En outre, les bénéficiaires de la région du Sahel se verront fournir des lignes directrices relatives à l'atténuation des risques afférents aux communications externes. Lorsque cela s'avère possible, nous sollicitons et respectons les directives fournies par les membres du Conseil de Fondation et les partenaires sur le terrain. Les décisions en matière de transparence externe sont minutieusement pesées. L'accord de financement et le Code de conduite du GCERF exigent des bénéficiaires qu'ils s'assurent de l'évaluation, de l'atténuation et du suivi continu des risques pesant sur les bénéficiaires et/ou les participants ou parties prenantes du programme. Dans les cas où aucune mesure de précaution ou d'atténuation n'est envisageable, l'activité à risque est interrompue et signalée au GCERF pour être examinée.	Le risque est minimisé par la conduite régulière d'évaluation de risques, le contrôle des performances des bénéficiaires ainsi que le suivi des risques identifiés et de la mise en œuvre des mesures d'atténuation prévues.	La sûreté, la sécurité et le bien-être des participants au programme sont compromis en raison de leur collaboration aux initiatives du GCERF pour la prévention de l'extrémisme violent, occasionnant par là même l'interruption desdites initiatives dans certaines des zones couvertes par le programme. Les diverses approches adoptées dans le cadre du programme doivent être adaptées (p. ex. en bannissant l'utilisation de certains termes pouvant mener à la stigmatisation) après que les participants, par peur d'être visés, ont fait part de leurs réserves quant au fait de collaborer ouvertement aux initiatives de prévention de l'extrémisme violent.  

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	Afin de sensibiliser les bénéficiaires aux risques et de traiter au mieux les risques spécifiques à chaque communauté, des organisations communautaires, sélectionnées selon un processus concurrentiel, proposeront et coordonneront, tout au long de la conception et de la mise en œuvre du programme, des initiatives de prévention de l'extrémisme violent faisant intervenir des parties prenantes de diverses appartenances religieuses et origines ethniques. Les bénéficiaires procèderont à une analyse périodique des risques de sorte à pouvoir proposer et mettre en œuvre des mesures d'atténuation des risques adaptées à chaque contexte et garantir que les participants et les parties prenantes du programme ne sont pas stigmatisés en raison de leur collaboration aux initiatives de prévention de l'extrémisme violent. À cette fin, les principales parties prenantes communautaires, comme les autorités locales ou les responsables religieux et communautaires, seront impliquées dans les divers mécanismes d'identification et de sélection des bénéficiaires. Par ailleurs, les approches et plans établis dans le cadre du programme pourront être adaptés de sorte que les participants puissent s'investir en toute confiance dans les initiatives de prévention de l'extrémisme violent. La Politique de protection de l'enfant du GCERF définit des normes concernant le mode de travail attendu aussi bien de la part de son personnel que de ses récipiendaires, de manière à assurer la protection des enfants auprès desquels ils interviennent, directement ou indirectement. En outre, tous les bénéficiaires doivent posséder leurs propres politiques de protection de l'enfant.		Avec le soutien des principales parties prenantes communautaires, les groupes de différentes origines ethniques et appartenances religieuses – dans un premier temps réticents à collaborer aux initiatives de prévention de l'extrémisme violent – sont finalement disposés à coopérer.



FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	Tout élément d'inquiétude, doute, suspicion ou découverte relatif à un incident de maltraitance infantile doit être reporté et traité à travers la plateforme Integrity Line et conformément aux procédures définies par les directives du GCERF et les politiques des bénéficiaires.		

TABLEAU 5 : RISQUES INSTITUTIONNELS

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
Le soutien financier et politique des bailleurs de fonds est insuffisant pour permettre au GCERF d'appliquer sa Stratégie d'investissement Probabilité – 2 Impact – 4 RISQUE MODÉRÉ	La Stratégie d'investissement du GCERF à destination de la région du Sahel sera soumise à l'approbation du Conseil de Fondation de façon à s'assurer que les principales décisions prises en matière de programme répondent bien aux objectifs et exigences de la majorité des parties prenantes au niveau mondial. Au cas où la Stratégie devrait être réévaluée ou révisée, le Secrétariat du GCERF assurerait l'organisation de consultations avec les bailleurs de fonds nationaux et les parties prenantes. La conformité aux contrats passés avec les bailleurs de fonds est garantie par des processus spécifiques.	Le risque ne peut pas être intégralement éliminé puisqu'il dépend de facteurs sur lesquels le GCERF n'a aucune emprise. Il peut toutefois être minimisé à travers la soumission de rapports réguliers au Conseil de Fondation/aux bailleurs de fonds, l'organisation de réunions avec les membres du RAFFP et l'élaboration d'un plan proactif de mobilisation des ressources.	Les investissements du GCERF à destination du Kenya sont suspendus jusqu'à la fin de la période d'investissement en raison d'une divergence de priorités de la part des bailleurs de fonds. Le GCERF ne parvient pas à regrouper les financements nécessaires à la mise en œuvre de son programme pour la région du Sahel avant que l'investissement initial ne prenne fin (36 mois maximum). L'investissement initial permet d'atteindre les résultats escomptés, générant ainsi immédiatement des financements supplémentaires pour les prochaines phases d'investissement.

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
Risque que les fonds confiés aux bénéficiaires ne soient pas utilisés aux fins convenues et/ou en conformité aux exigences de mise en œuvre et exigences légales, comme en cas de fraude, et/ou que les rapports d'utilisation des fonds ne soient pas fiables. Probabilité – 2 Impact – 4 RISQUE MODÉRÉ	De strictes mesures ont été mises en place pour s'assurer que les bénéficiaires ainsi que les institutions financières avec lesquelles ils travaillent n'utilisent pas les fonds octroyés pour le financement d'activités terroristes ou le blanchiment d'argent. De plus, les financements ne sont accordés qu'à condition que les bénéficiaires appliquent des mesures similaires envers les sous-récipiendaires. Le GCERF assiste les bénéficiaires durant la phase d'élaboration du plan de financement, de manière à s'assurer que le budget est adapté et conforme à ses critères d'admissibilité des dépenses. Avant que l'accord de financement ne puisse être signé, les bénéficiaires sont tenus de soumettre au GCERF un plan concernant : a) la supervision et le suivi des performances financières des sous-récipiendaires/sous-bénéficiaires ; b) les mesures d'atténuation des risques relatifs aux pertes et à la mauvaise utilisation des fonds et actifs ; et c) un plan d'achat. Les demandes de versement provenant des bénéficiaires sont soumises à l'approbation du personnel financier et du personnel du programme. Les rapports annuels et semestriels sont analysés par le personnel financier, puis débattus avec le personnel du programme. Les rapports financiers comprennent notamment des sections sur : le stade d'exécution budgétaire, la synthèse des transactions en espèces et du solde de trésorerie, le statut des cas suspectés ou confirmés de perte ou mauvaise utilisation des fonds (y compris des cas de fraude), le statut de mise en œuvre des recommandations provenant des évaluations financières commanditées par le GCERF et	Le risque est minimisé par la surveillance et la vérification préalable rigoureuse des bénéficiaires.	Les fonds sont détournés pour financer des activités terroristes et/ou criminelles. L'utilisation frauduleuse des fonds et actifs confiés par le GCERF conduit à des pertes significatives, occasionnant l'interruption du programme. Des pertes minimales de fonds et actifs sont essuyées en raison d'une mauvaise gestion financière de la part des bénéficiaires. Lesdites pertes sont recouvrées et les écarts constatés dans la gestion et les processus financiers sont corrigés. Les fonds du GCERF sont gérés efficacement par les bénéficiaires et utilisés aux fins prévues. Les bénéficiaires rapportent tout incident suspect ou avéré de perte ou mauvaise utilisation des fonds et procèdent à leur gestion efficace, conformément aux exigences du GCERF. Les bénéficiaires rapportent tous les incidents suspects ou avérés de perte ou mauvaise utilisation des fonds et les gèrent conformément aux exigences du GCERF.

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	l'évaluation des risques financiers et fiduciaires associés au financement. Les bénéficiaires disposent d'un service d'accompagnement quotidien et de communautés de pratiques leur permettant d'accéder à des formations et conseils en matière de gestion financière et de gestion des risques de perte et de mauvaise utilisation des fonds. Les bénéficiaires sont informés des cas suspectés ou avérés de perte et mauvaise utilisation des fonds à travers la plateforme en ligne Integrity Line. Le système de contrôle interne du GCERF est supervisé par le Conseil de Fondation ainsi que des commissaires aux comptes. Des processus et normes appropriés ont été mis en place pour prévenir les cas de mauvaise utilisation des fonds ou de non-conformité.		
Les récipiendaires des fonds (principaux bénéficiaires et sous-bénéficiaires potentiels) ne sont pas en mesure d'atteindre les résultats escomptés en matière de prévention de l'extrémisme violent. Probabilité – 2 Impact – 2 RISQUE FAIBLE	Les principaux bénéficiaires potentiels, sélectionnés par le GCERF et le RAFF au cours d'un processus rigoureux de vérification préalable, émettront des appels d'offres, de sorte à pouvoir désigner les organisations communautaires qui se verront octroyer des financements à petite échelle (à hauteur de 5 000 à 100 000 dollars US) destinés à la mise en œuvre d'initiatives spécifiques de prévention de l'extrémisme violent dans certaines zones géographiques. Le RAFF définira la durée de ces initiatives. Le bénéficiaire principal sera chargé de gérer ces financements et de proposer, en collaboration et coordination étroite avec le GCERF, des modules de	Bien que le risque résiduel soit réduit grâce au processus de sélection des bénéficiaires et au renforcement des capacités mis en place par le Secrétariat du GCERF, l'éventualité que les bénéficiaires ne parviennent pas aux résultats prévus en matière de prévention de l'extrémisme violent reste présente.	Les bénéficiaires principaux potentiels ne respectent pas les clauses de l'accord de financement du GCERF, menaçant ainsi la réalisation des objectifs et l'utilisation efficace des fonds aux fins prévues. Les mesures d'atténuation permettant de traiter les écarts constatés ne sont pas mises en œuvre par le bénéficiaire de manière satisfaisante, occasionnant la suspension de l'accord de financement et la sélection d'un nouveau bénéficiaire principal. 

FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	renforcement des capacités à un certain nombre de sous-bénéficiaires (entre 10 à 15 éventuellement). En plus des approches et processus adoptés en matière d'octroi et de gestion des financements, le GCERF a conçu des outils permettant de sélectionner le principal bénéficiaire potentiel et de l'assister dans la gestion des financements à petite échelle, notamment à travers : • De rigoureuses évaluations de vérification préalable, des activités de renforcement des capacités, une assistance technique à l'élaboration de propositions, la conception d'accords de financement détaillés, la diffusion d'un code de conduite, ainsi que d'autres conseils financiers et liés au programme ; • La gestion des financements (plans ; rapports ; mécanismes de suivi en matière de résultats et réalisations souhaités ou imprévus ; gestion des risques ; et gestion des performances) et notamment l'adaptation continue des programmes, plans de travail, plans budgétaires et plans d'évaluation et de suivi. • Le dialogue régulier avec les bénéficiaires et leur supervision continue (visites, réunions virtuelles et analyses de risques communes) ; • La possibilité d'une assistance sur le terrain et le renforcement des capacités, notamment à travers des formations en matière de : prévention de l'extrémisme violent, gestion des risques de sécurité, gestion des risques financiers et des risques programmatiques, suivi et évaluation. Des communautés de pratiques sont mises en place pour favoriser le partage des expériences et des		Plus de 30 % des sous-bénéficiaires ne respectent pas les clauses de l'accord signé avec le bénéficiaire principal, menaçant ainsi la réalisation des objectifs des microfinancements et l'utilisation efficace des fonds aux fins prévues. Les mesures d'atténuation permettant de traiter les écarts constatés ne sont pas mises en œuvre par le bénéficiaire de manière satisfaisante, occasionnant la suspension de l'accord de microfinancement et la sélection de nouveaux sous-bénéficiaires. Le bénéficiaire principal gère les changements ponctuels de sous-bénéficiaires (moins de 30 %) de manière efficace et en temps voulu.



FACTEUR DE RISQUE	MESURE D'ATTÉNUATION	RISQUE RÉSIDUEL	SEUILS DU GCERF
	enseignements entre les principaux bénéficiaires et sous-bénéficiaires ; • La validation par un tiers d'un échantillon représentatif ou d'un échantillon de données de suivi constitué par les bénéficiaires ; • L'évaluation financière des bénéficiaires, effectuée annuellement ou en fonction du niveau de risque, par des cabinets d'audits externes. Le personnel du GCERF dispose de la formation et de l'expérience adéquates pour la conception, la gestion et la mise en œuvre des programmes.		

11 Références

¹ Réalisée par CMC en mars 2020.

² Réalisée par CITRACO entre septembre et novembre 2020.

³ Cet atelier s'est déroulé en ligne en octobre 2020 et a réuni plus de 70 participants.

⁴ Programme des Nations Unies pour le développement, indicateurs mondiaux de développement humain, 2020. Disponible à l'adresse : <http://hdr.undp.org/en/countries> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁵ Assanvo, W., « Is organised crime fuelling terror groups in the Liptako-Gourma? », 2019. Disponible à l'adresse : <https://issafrica.org/iss-today/is-organised-crime-fuelling-terror-groups-in-liptako-gourma> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁶ Banque mondiale, « Risk and Resilience Assessments », 2019. Disponible à l'adresse : <https://olc.worldbank.org/content/risk-resilience-assessments-ras/> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁷ *Ibid.*

⁸ Sollazzo, R. et Nowak, M., *Tri-border Transit: Trafficking and Smuggling in the Burkina Faso–Côte d'Ivoire–Mali Region*, 2020. Disponible à l'adresse : <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/T-Briefing-Papers/SAS-SANA-BP-Triborder-Transit.pdf> (page consultée le 9 novembre 2020).

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Zoubir, H. Y., « Security Challenges, Migration, Instability and Violent Extremism in the Sahel », 2017. Disponible à l'adresse : https://www.iemed.org/observatori/arees-danalisi/arxiu-adjunts/anuari/med.2017/IEMed_MedYearbook2017_sahel_security_migration_Zoubir.pdf/ (page consultée le 9 novembre 2020) ; Yayboke, E., « Peril in the Desert: Irregular Migration through the Sahel », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.csis.org/analysis/peril-desert-irregular-migration-through-sahel> (page consultée le 9 novembre 2020) ; Centre international pour la lutte contre le terrorisme, *The Last Frontier: Prisons and Violent Extremism in Mali*, 2020. Disponible à l'adresse : <https://icct.nl/app/uploads/2020/05/The-Last-Frontier-Prisons-and-Violent-Extremism-in-Mali.pdf> (page consultée le 9 novembre 2020).

¹¹ *Ibid.*

¹² Pour plus d'informations, consulter : <http://apanews.net/en/news/burkina-faso-to-recruit-volunteers-to-fight-terrorism>

¹³ La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest est une communauté régionale constituée de 15 pays, dont le Burkina Faso, le Mali et le Niger. La Mauritanie et le Tchad, les autres pays membres du G5 Sahel, n'en font pas partie.

¹⁴ Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, 2019, « Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement sur le terrorisme » [communiqué]. Disponible à l'adresse : <https://www.ecowas.int/wp-content/uploads/2019/09/communiqu%C3%A9-final-scann%C3%A9.pdf> (page consultée le 7 novembre 2020).

¹⁵ Le G5 Sahel a été créé à l'initiative de la Mauritanie durant sa présidence de l'Union africaine.

¹⁶ Créée en 2017, la Force conjointe du G5 Sahel est l'une des structures du G5 Sahel.

¹⁷ L'Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma a été créée en 1978 par le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Pour plus d'informations, consulter : <https://www.liptakogourma.org>.

¹⁸ Institute for Security Studies, « AU Summit 31: What is African Union's Role in the Sahel? », 2018. Disponible à l'adresse : <https://issafrica.org/iss-today/au-summit-31-what-is-the-african-unions-role-in-the-sahel> (page consultée le 7 novembre 2020).

¹⁹ Pour en savoir plus sur la campagne « Faire taire les armes », consulter : <https://au.int/en/banners/2020-theme-year-silencing-guns>.

²⁰ Institute for Security Studies, « The African Union can do better for the Sahel », 2020.

Disponible à l'adresse : <https://issafrica.org/pscreport/psc-insights/the-african-union-can-do-better-for-the-sahel> (page consultée le 7 novembre 2020).²¹ Aljazeera, « African Union to deploy 3,000 troops in restive Sahel », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.aljazeera.com/news/2020/2/27/african-union-to-deploy-3000-troops-in-restive-sahel-region> (page consultée le 7 novembre 2020).

²² La mission de l'Union africaine a été déployée en 2013 pour diriger les interventions menées au Mali et dans la région du Sahel. La Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) a été rebaptisée Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) conformément à la résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

²³ Initialement, le mandat était limité au nord du Mali et ne prévoyait aucune opération de défense.

²⁴ L'Alliance compte actuellement 12 membres : France, Allemagne, Union européenne, Banque africaine de développement, Programme des Nations Unies pour le développement, Banque mondiale, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Pays-Bas, Luxembourg et Finlande. Les États-Unis, la Norvège et la Finlande sont membres observateurs. Plus d'informations à l'adresse : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/crises-et-conflits/l-action-de-la-france-au-sahel/> (page consultée le 7 novembre 2020).

²⁵ Conseil européen des relations internationales, « Disorder from Chaos: Why Europeans fail to promote stability in the Sahel », 2020. Disponible à l'adresse : <https://bit.ly/3jNYvBV> (page consultée le 7 novembre 2020).²⁵²⁵ Alliance Sahel,

« L'Alliance Sahel », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.alliance-sahel.org/lalliance-sahel/> (page consultée le 7 novembre 2020).

²⁷ Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, « La Coalition pour le Sahel », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/mali/relations-bilaterales/article/la-coalition-pour-le-sahel> (page consultée le 7 novembre 2020).

²⁸ Les missions EUTM et EUCAP s'inscrivent dans la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne. (page consultée le 7 novembre 2020).

³⁰ Coalition pour le Sahel, « Une coalition fondée sur 4 piliers complémentaires », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-sahel.org/coalition-pour-le-sahel/?lang=fr#piliers>

³¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/french-foreign-policy/security-disarmament-and-non-proliferation/news/news-about-defence-and-security/article/g5-sahel-pau-summit-statement-by-the-heads-of-state-13-jan-2020>.³¹

Ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, « Foreign Minister Maas on the Partnership for Security and Stability in the Sahel », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.auswaertiges-amt.de/en/newsroom/news/maas-securityand-stability-sahel/2352460/> (page consultée le 7 novembre 2020).

³² Lyamouri, R. et El Mquirmi, N. A., *Impact of COVID-19 in Central Sahel: Niger, Mali, and Burkina Faso*, 2020. Rabat, Policy Center for the New South.

³³ *Ibid.* ; ACAPS, *Burkina Faso, Mali, Niger: Vulnerability to COVID-19 Containment measures*, 2020. Disponible à l'adresse : https://www.acaps.org/sites/acaps/files/products/files/20200429_acaps_vulnerabilities_to_covid-19_containment_measures_in_burkina_faso_mali_and_niger.pdf (page consultée le 7 novembre 2020).

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ ACAPS, *Burkina Faso, Mali, Niger: Vulnerability to COVID-19 Containment measures*, 2020. Disponible à l'adresse : https://www.acaps.org/sites/acaps/files/products/files/20200429_acaps_vulnerabilities_to_covid-19_containment_measures_in_burkina_faso_mali_and_niger.pdf (page consultée le 7 novembre 2020) ; PAM, « Central Sahel Situation Report », 2020. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP%20Central%20Sahel%20Situation%20Report%207%20September%202020.pdf> (page consultée le 7 novembre 2020).

³⁷ PAM, « Central Sahel Situation Report », 2020. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP%20Central%20Sahel%20Situation%20Report%207%20September%202020.pdf> (page consultée le 7 novembre 2020).

³⁸ ACAPS, *Burkina Faso, Mali, Niger: Vulnerability to COVID-19 Containment measures*, 2020. Disponible à l'adresse : https://www.acaps.org/sites/acaps/files/products/files/20200429_acaps_vulnerabilities_to_covid-19_containment_measures_in_burkina_faso_mali_and_niger.pdf (page consultée le 7 novembre 2020).

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Kwarkye *et al.*, « Can the Accra Initiative prevent terrorism in West African coastal states? », 2019. Disponible à l'adresse : <https://issafrica.org/iss-today/can-the-accra-initiative-prevent-terrorism-in-west-african-coastal-states> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁴¹ Les groupes ont formé une coalition avec Ansaroul Islam et Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI).

⁴² Le fondateur du groupe, Ibrahim Malam Dicko, était un cadet de Katiba Macina.

⁴³ Ledit protocole d'accord était en cours de discussion à l'heure de la rédaction du présent document.

⁴⁴ Source : *Memorandum on Good Practices in Strengthening National-Local Cooperation in Preventing Violent Extremism Conducive to Terrorism* (Memorandum sur les bonnes pratiques de coopération entre autorités locales et nationales pour la prévention de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme). Publié en 2020, le protocole définit 13 bonnes pratiques.

-
- ⁴⁵ Voir le rapport annuel 2019 du GCERF, disponible à l'adresse : <https://www.gcerf.org/wp-content/uploads/2015/12/GCERF-AR19-FRENCH.pdf/> (page consultée le 7 novembre 2020).
- ⁴⁶ <https://reliefweb.int/report/world/africa-s-responses-threat-posed-returning-terrorist-fighters>.
- ⁴⁷ *Ibid.*
- ⁴⁸ Document du G5 Sahel sur la CellRad.
- ⁴⁹ Stratégie pour le développement et la sécurité du G5 Sahel.
- ⁵⁰ Voir les données 2017-2020 du Armed Conflict Location & Event Data Project (projet de données sur l'emplacement et les événements des conflits armés, ACLED) ainsi que les publications de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne relatives à la région du Sahel.
- ⁵¹ Al Jazeera, « *UN confirms donor conference of crisis-plagued Sahel region* », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.aljazeera.com/news/2020/10/16/un-confirms-donor-conference-of-crisis-plagued-sahel-region/> (page consultée le 7 novembre 2020).
- ⁵² Al Jazeera, « *Donors pledge \$1.7bn in humanitarian aid to conflict-hit Sahel* », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.aljazeera.com/news/2020/10/20/un-hopes-to-raise-usd-1-billion-for-conflict-ridden-sahel/> (page consultée le 7 novembre 2020).
- ⁵³ Par le passé, Ménaka était une préfecture de la région de Gao. Elle est devenue une région distincte en 2012, à la suite de la création de nouvelles régions par les autorités maliennes.
- ⁵⁴ Veuillez consulter la bibliographie mentionnée dans la référence suivante. Brotten, L., et Mc.Donnell, A., *Pastoralism and Conflict in the Sudano-Sahel: A Review of the Literature*, 2020. Disponible à l'adresse : https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2020/08/Pastoralism_and_Conflict_in_the_Sudano-Sahel_Jul_2020.pdf/ (page consultée le 7 novembre 2020).
- ⁵⁵ Commission de l'Union africaine, *Charte africaine de la jeunesse*, 2006. Disponible à l'adresse : https://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/african_youth_charter_2006f.pdf/ (page consultée le 7 novembre 2020).
- ⁵⁶ Fonds des Nations Unies pour la population et Banque mondiale, note d'orientation non publiée.
- ⁵⁷ Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED).
- ⁵⁸ Bosley, C., « *Violent Extremist Disengagement and Reconciliation: A peacebuilding Approach* », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.usip.org/publications/2020/07/violent-extremist-disengagement-and-reconciliation-peacebuilding-approach/> (page consultée le 7 novembre 2020).
- ⁵⁹ Raineri, L., *Dogmatisme ou pragmatisme ? Extrémisme violent et genre au Sahel central*, 2020. Disponible à l'adresse : https://www.international-alert.org/sites/default/files/Sahel-Violent-Extremism-Gender-FR-2020_0.pdf/ (page consultée le 7 novembre 2020).
- ⁶⁰ *Ibid.*
- ⁶¹ *Ibid.*
- ⁶² *Ibid.*
- ⁶³ Note d'orientation non publiée.
- ⁶⁴ GCERF, Évaluation des besoins pour la région du Sahel, octobre 2020.
- ⁶⁵ Cet état de fait permet de mieux appréhender les phénomènes d'assassinats et de kidnappings ciblant les responsables religieux et les chefs de villages de la région.
- ⁶⁶ Menée par le cabinet CITRACO, un bureau d'étude basé à Bamako avec des chercheurs implantés au Niger et au Burkina Faso.
- ⁶⁷ Étaient présents à l'atelier : le Secrétariat exécutif du G5 Sahel, le Canada, le Danemark, la France, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suisse, l'Agence des États-Unis pour le développement international et les membres du Comité d'experts indépendants. Des intervenants de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne et de l'Université Abdou Moumouni de Niamey ont également participé.
- ⁶⁸ Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, « *Vocational training to prevent terrorism can be counterproductive* », 2020. Évaluation régionale commanditée par le GCERF, disponible à l'adresse : <https://issafrica.org/iss-today/vocational-training-to-prevent-terrorism-can-be-counterproductive/> (page consultée le 7 novembre 2020) ; Institute for International Political Studies, « *Strategic Missteps: Learning From a Failed EU Sahel Strategy* », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.ispionline.it/it/pubblicazione/strategic-missteps-learning-failed-eu-sahel-strategy-28130/> (page consultée le 7 novembre 2020).
- ⁶⁹ Cela inclut les priorités de l'Autorité du Liptako-Gourma.
- ⁷⁰ Alliance Sahel, 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.alliance-sahel.org/en/sahel-alliance/> (page consultée le 7 novembre 2020) ; ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2020, « *G5 Sahel Joint Force and the Sahel Alliance* ». Disponible à l'adresse : <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/french-foreign-policy/security->

disarmament-and-non-proliferation/crises-and-conflicts/g5-sahel-joint-force-and-the-sahel-alliance/ (page consultée le 7 novembre 2020).

⁷¹ Coalition pour le Sahel, « La Coalition », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.coalition-sahel.org/coalition-pour-le-sahel/?lang=en#piliers> (page consultée le 7 novembre 2020) ; ministère des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, « Foreign Minister Maas on the Partnership for Security and Stability in the Sahel », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.auswaertiges-amt.de/en/newsroom/news/maas-securityand-stability-sahel/2352460> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁷² Assemblée générale des Nations Unies, *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 8 septembre 2006*, 2006.

Disponible à l'adresse : <https://undocs.org/fr/A/RES/60/288> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁷³ Assemblée générale des Nations Unies, *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent*, 2015.

Disponible à l'adresse : https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&Lang=F (page consultée le 7 novembre 2020).

⁷⁴ Les objectifs de développement des Nations Unies. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁷⁵ GCERF, *Strategy to Engage Communities and Address the Drivers of Violent Extremism (2017-2020)*, 2017.

Disponible à l'adresse : <https://www.gcerf.org/wp-content/uploads/2015/12/GCERF-Strategy-2017-2020-1.pdf> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁷⁶ Données tirées d'évaluations effectuées par des tiers, de rapports annuels, de missions de suivi et d'évaluation et de témoignages de membres des communautés.

⁷⁷ Le Burkina Faso et le Niger élaborent actuellement leur plan d'action national.

⁷⁸ Bosley, C., « Violent Extremist Disengagement and Reconciliation: A peacebuilding Approach », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.usip.org/publications/2020/07/violent-extremist-disengagement-and-reconciliation-peacebuilding-approach> (page consultée le 7 novembre 2020) ; Institute for International Political Studies, « Strategic Missteps: Learning From a Failed EU Sahel Strategy », 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.ispionline.it/it/publicazione/strategic-missteps-learning-failed-eu-sahel-strategy-28130> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁷⁹ PAM, « Central Sahel Situation Report », 2020. Disponible à l'adresse : <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP%20Central%20Sahel%20Situation%20Report%207%20September%202020.pdf> (page consultée le 7 novembre 2020). ACAPS, *Conflict in the Sahel: Violence and displacement in the region bordering Mali, Burkina Faso, and Niger*, 2019. Disponible à l'adresse : https://www.acaps.org/sites/acaps/files/key-documents/files/acaps_humanitarian_perspectives_2019-2020_conflict_in_the_sahel.pdf (page consultée le 7 novembre 2020) ; ACAPS, *COVID-19: Insecurity and education in Burkina Faso*, 2020. Disponible à l'adresse : https://www.acaps.org/sites/acaps/files/products/files/20201015_acaps_thematic_series_on_education_burkina_faso.pdf (page consultée le 7 novembre 2020).

⁸⁰ Schumicky-Logan, L., *What is left for the youth at-risk? Honouring local peace dividends, rehabilitation and integration through the relational sensibility approach*, 2018. Thèse de doctorat. Université de Bradford, Royaume-Uni ; Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, *When the Music Stops: The Impact of Terrorism on Malian Youth*, 2020. Disponible à l'adresse : https://icct.nl/app/uploads/2020/10/when_music_stops_web.pdf (page consultée le 7 novembre 2020).

⁸¹ L'expansion progressive aux autres pays du G5 Sahel et au-delà est envisagée à mesure que les investissements augmenteront.

⁸² Programme de développement des Nations Unies, *Indice d'inégalité de genre. Rapport sur le développement humain*, 2020. Disponible à l'adresse : <http://hdr.undp.org/en/composite/GII> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁸³ Organisation de coopération et de développement économiques, *Les inégalités de genre dans les institutions sociales ouest-africaines*.

Disponible à l'adresse : https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/les-inegalites-de-genre-dans-les-institutions-sociales-ouest-africaines_7357808d-fr (page consultée le 7 novembre 2020).

⁸⁴ Raineri, L., *Dogmatism or Pragmatism? Violent extremism and gender in the Central Sahel*, 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.international-alert.org/sites/default/files/Sahel-Violent-Extremism-Gender-EN-2020.pdf> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁸⁵ Groupe des Nations Unies pour le développement durable, *UNCT Gender Equality Marker Guidance Note*, 2012. Disponible à l'adresse : <https://unsdg.un.org/sites/default/files/2019-09/UNCT%20GEM%20UN%20INFO%20final%20draft%20June%202019.pdf> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁸⁶ Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a confié l'élaboration du cadre à son Envoyée spéciale sur les femmes, la paix et la sécurité.

⁸⁷ Union africaine, *Cadre continental pour les jeunes, la paix et la sécurité*, 2020. Disponible à l'adresse : <http://www.peaceau.org/uploads/cadre-continental-pour-les-jeunes-la-paix-et-la-sy-curity-docx-.pdf> (page consultée le 7 novembre 2020).

⁸⁸ Les membres du Gouvernement siégeant au comité seront nommés par le ministère national compétent, après concertation avec l'Autorité du Liptako-Gourma et le G5 Sahel.

⁸⁹ Le terme « bénéficiaire » concerne aussi bien le bénéficiaire principal que les sous-bénéficiaires.

⁹⁰ Les services de l'INSO ne couvrent actuellement pas le territoire du Niger.

⁹¹ <https://coronavirus.jhu.edu/map.html>. Page consultée le 8 novembre 2020.

⁹² <https://www.hrw.org/fr/world-report/2020/country-chapters/336484>